

La Médaille Militaire

N° 609 - 4° TRIM. - DÉCEMBRE 2025 - LE NUMÉRO 1,50€ - www.snemmm.fr



*« Valeur et Discipline » : le cap est fixé
Que l'année 2026 soit marquée
par l'engagement et l'honneur.*



Aux côtés des sections 1456 et 1770,
Recevez nos vœux les plus fervents pour 2026.



52 HAUTE-MARNE
UD 052
1727 - JOINVILLE-WASSY

Une vocation précoce : Salomé, 8 ans, jeune porte-drapeau exemplaire

Lionel Lefkoune, porte-drapeau de la 1727^e section de la Médaille militaire depuis juin 2022 est un habitué des cérémonies commémoratives, toujours accompagné de son épouse et de leur fille, Salomé. Élève en classe de CE2, du haut de ses 8 ans, la jeune fille est déjà engagée dans le devoir de mémoire.

C'est ainsi que pour les cérémonies du 11 novembre 2024, le président de section, avec l'accord de ses parents, lui a proposé de porter un drapeau tricolore confectionné et brodé spécialement pour elle par sa grand-mère paternelle. C'est avec fierté et beaucoup de rigueur que Salomé a suivi son papa, et les autres porte-drapeaux. Son engagement n'est pas passé inaperçu, le 6 juin dernier, elle a reçu une lettre du président Emmanuel Macron, la félicitant pour son dévouement et l'invitant, avec ses parents, au défilé du 14 juillet à Paris.

Depuis maintenant 6 mois, elle est heureuse de porter nos trois couleurs. Sa présence remarquable au pied de la Croix de Lorraine, à Colombey-les-Deux-Églises, le 18 juin, en entonnant *La Marseillaise* et *Le Chant des Partisans*, a impressionné les autorités. La 1727^e section est fière d'apporter son concours à la concrétisation du rêve de Salomé, qui sera peut-être notre future porte-drapeau officielle.



60 OISE
UD 060

Notre nouveau porte-drapeau à l'UD

Le 18 mai 2025, à l'issue du congrès départemental, Réginald Morlet a pris les fonctions de porte-drapeau de l'Union départementale de l'Oise.

Né en 1980, il est membre associé de la 1302^e section de Crèvecœur-le-Grand. Il fait preuve d'une grande motivation en s'impliquant dans le devoir de mémoire, particulièrement auprès des plus jeunes. Il est d'une disponibilité sans faille, malgré les contraintes dues à sa profession d'artisan dans le domaine des ascenseurs et automatismes.



83 VAR
UD 083
1527 - LA GARDE

Olivier Laure, notre nouveau porte-drapeau

Né le 1^{er} août 1961 à Saintes en Charente-Maritime, titulaire d'un CAP de cuisinier, Olivier entre dans la Marine en février 1979, à Querqueville. Affecté à Saint-Mandrier en tant que cuisinier jusqu'en 1981, il navigue ensuite durant 11 années à bord de différents types de navires, à travers les océans, les zones sensibles, traversant l'équateur à de nombreuses reprises. De septembre 1992 à septembre 2011, il sert au CSF de Toulon (Cercles et foyers), au CERH (Centre d'expertise des ressources humaines), en passant par le CPA de la base navale (Centre de production alimentaire) et le centre de restauration du fort Lamalgue, dont il est responsable. Il atteint le grade de maître principal. 2011 est l'année de sa retraite. Il continue à servir dans la réserve opérationnelle pendant 6 ans puis se reconvertisse et devient responsable de la cellule « Intrusex » de la préfecture maritime de Toulon, au sein de CECMED Défense Sécurité. Médaillé militaire depuis novembre 2023, il est d'abord suppléant du porte-drapeau de la 1527^e section de La Garde, puis devient titulaire en février 2025. Il détient la médaille d'Outre-mer agrafe « Ormuz », la Médaille d'or de la Défense nationale et la médaille de bronze de la Jeunesse et des sports. Olivier Laure s'acquitte de sa tâche avec conscience, dévouement et exemplarité, respectant ainsi les valeurs de la Médaille militaire.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneimm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction



José Miguel REAL
Président général



Chers sociétaires, chers amis de la Médaille militaire,

En cette fin d'année 2025, alors que l'actualité mondiale pourrait aisément nous distraire ou nous entraîner vers les inquiétudes du moment, j'ai choisi de concentrer ce message sur ce qui fait l'essence même et la force inaltérable de notre Société : la transmission sacrée de la mémoire, la générosité lumineuse qui nous rassemble et la résilience exemplaire propre aux Médaillés militaires. C'est avec une immense fierté et un profond respect que je vous adresse ce nouvel opus de notre revue, un véritable témoignage de notre engagement.

Le cœur de notre engagement

Une fois encore, ce numéro nous plonge au cœur d'histoires de vie exemplaires. Ces parcours, faits de courage indomptable, d'abnégation totale et de service désintéressé, incarnent les valeurs que nous portons haut. Ils sont la sève vitale de notre association et rappellent à chacun l'impérieuse nécessité de préserver et de transmettre l'héritage précieux de celles et ceux qui ont tout donné pour la France.

Un élan de solidarité exceptionnel

Permettez-moi d'exprimer mes plus vifs, profonds et sincères remerciements pour vos dons remarquables au profit du Bleuet de France. Votre générosité a une fois encore largement dépassé toutes nos attentes. Elle est la preuve éclatante de la solidarité indéfectible de notre grande famille envers les blessés, les pupilles de la Nation et les familles des soldats tombés. Cet engagement du cœur fait l'honneur et la grandeur de notre Société.

Une clôture d'année solennelle

L'année s'est achevée avec éclat et solennité lors de la traditionnelle cérémonie Vauban. Cette édition restera gravée dans nos mémoires, notamment grâce à la présence éminente et distinguée de Son Altesse Impériale Jean-Marc Banquet Bonaparte d'Orx, descendant de Napoléon III, qui nous a honorés de sa participation. Sa venue a conféré un prestige historique et une résonance toute particulière à ce rassemblement.

Le soir même, nous avons vibré ensemble lors du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. La forte présence de nos médaillés militaires a magnifiquement ponctué le Centenaire de l'inauguration de notre monument aux morts le 24 mai 1925. Ce fût un moment d'union, de recueillement et de fidélité à un siècle d'histoire, d'héroïsme et de dévouement.

L'Avenir : rendez-vous en 2026

Notre héritage est entre de bonnes mains, et déjà nos regards se tournent résolument vers l'avenir. Le centenaire désormais achevé, nous attendons avec impatience la réouverture prochaine de notre monument, resté inaccessible ces quatre dernières années en raison d'importants travaux de rénovation. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour célébrer la renaissance de ce lieu symbolique, un événement qui marquera l'ouverture d'un nouveau et inspirant chapitre dans la vie de notre Société.

Vœux pour les Fêtes

À l'approche des fêtes de fin d'année, je vous adresse, chers Sociétaires, ainsi qu'à vos familles et à ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux et sincères. Que ces moments privilégiés soient empreints de joie, de sérénité, de partage et d'espérance.

D'ores et déjà, je forme pour chacun d'entre vous des vœux de santé durable, de prospérité bien méritée et de bonheur authentique pour une belle et grande année 2026.

Vive la Médaille militaire !

CHÈRES LECTRICES ET CHERS LECTEURS



Voici pour vous le moment de découvrir votre nouveau numéro de la Revue **La Médaille Militaire**, le numéro 609. C'est le dernier de cette année 2025 qui a été marquée par le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, largement célébré, chez nous, comme ailleurs, avec une intensité particulière. En effet, les événements du présent nous rappellent que les sacrifices de ces années-là, qui font l'admiration de tous et qui suscitent tant de reconnaissance, ne doivent pas sombrer dans l'oubli. Nos UD et nos sections ont largement contribué à les mettre en lumière. Nos différentes rubriques vous en livrent les comptes rendus.

Le journal **Le médaillé militaire**, en son temps, était destiné à garder un lien fort entre les membres de la Société Nationale de Prévoyance, de Secours Mutuel et de Retraite « **Les Médaillés Militaires** », la Revue **La Médaille Militaire**, celle de la Société Nationale d'Entraide de la Médaille militaire (SNEMM), se veut d'être son héritière à part entière. Aussi, nous vous proposons de vous plonger dans les récits et les anecdotes que de plus en plus de nos adhérents nous font parvenir.

Des générations de médaillés militaires se succèdent. Celle de 1914-1918 n'est plus là, mais son souvenir est toujours présent à travers les histoires que vous faites découvrir ou redécouvrir aux autres. Ceux de 1939-1945 et des guerres de la décolonisation nous parlent encore de ce qu'ils ont vécu, il y a encore tellement à dire et à écrire. Une autre génération a connu les premières opérations extérieures et les missions liées au maintien de la souveraineté et des intérêts de la France à travers le monde. Elle est suivie de très près par celle qui a vécu et qui vit encore la lutte contre l'obscurantisme, l'intolérance et les idéologies nuisibles à la sérénité universelle. Toutes ces générations ont tant à partager. N'hésitez pas, allez à la rencontre des plus anciens, écoutez-les et écrivez pour eux s'ils vous le permettent. Pour les plus jeunes, puisez dans vos souvenirs, ceux qui vous ont marqués, racontez, écrivez, partagez.

La vie de nos structures garde une place privilégiée dans la Revue, les activités ludiques, de soutien, de mémoire, de partage et de cohésion qu'elles organisent régulièrement y sont également rapportées.

Ceux d'entre-nous qui sont mis à l'honneur, jeunes ou moins jeunes, ont eux aussi droit à une place privilégiée dans les pages de la Revue, vous en connaissez peut-être certains, vous aurez plaisir à partager leur joie.

Les hommages rendus à nos disparus nous permettent de nous souvenir et de soutenir leurs proches, leurs familles et leurs amis qui sont dans la peine. À ce titre, l'équipe de rédaction rend hommage au président François Gellibert qui nous a quittés le 9 juillet dernier. Il fut président de la SNEMM du 16 novembre 2006 au 1^{er} juin 2013.

La revue c'est tout cela, c'est la vôtre. Vous en êtes les premiers rédacteurs. Notre équipe n'a d'autre ambition que de relayer vos écrits, en s'efforçant de les mettre en valeur et de leur permettre de toucher un maximum de lecteurs. Ensemble gardons ce lien cher au cœur des membres de la Société nationale d'Entraide de la Médaille militaire.



Claude Naets,
rédacteur adjoint

Peu de nos sections ont répondu au défi photo lancé par l'équipe de rédaction. Les conditions n'étaient peut-être pas réunies pour tous, mais considérons cette première comme un coup d'essai. Un autre projet participatif pourrait vous être proposé, pourquoi pas ! Quoi qu'il en soit, nous avons décidé de retenir les deux meilleures photos reçues pour illustrer la couverture de votre revue. Ce sont ainsi deux sections, de l'UD 31 et de l'UD 85 qui se joignent à votre équipe de rédaction pour vous présenter leurs vœux de bonne année 2026.

Je vous souhaite une bonne lecture.



MOURIR À 20 ANS : LE PRIX DE LA LIBERTÉ EN 1941 P 18

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage: 12 600 exemplaires • Directeur de la publication: José Miguel Real • **Rédacteur en chef : Gérard Maupetit** • **Rédacteur adjoint : Claude Naets** • Rédacteurs du comité: Jacques Bellezit, Patrick Grasser, Elisabeth Muzyk-Standaert • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 01 45 22 82 95 • www.snemm.fr • Abonnement annuel: 6,00 € • N° Commission paritaire 1128 A 07121 • Réalisation: Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Estimprim - ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt légal : décembre 2025.

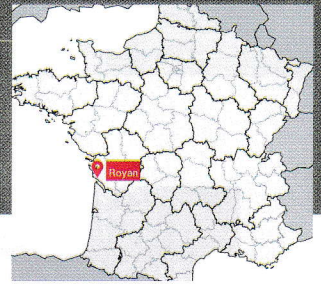
**Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés le samedi)**

Encart jeté sous film :
France Abonnements

- 3** — Le mot du président
- 4** — Le mot de la rédaction
- 6** — Royan : 80 ans après
- 7** — Marcel Gardaire
- 8** — Buire-Le-Sec, Gouy-Saint-André
- 9** — François Gellibert
- 10** — Vœux 2026
- 11** — Culture
- 12** — Le partage de la mémoire
- 13** — Les forces aériennes canadiennes en Europe durant la guerre froide
- 16** — Lili Keller-Rosenberg, appelée Lili Leignel
- 17** — Poème « Le Médaille »
- 18** — Mourir à 20 ans : le prix de la liberté en 1941
- 20** — Une conférence pour se souvenir
- 21** — 1^{er} séjour outre-mer, un artificier dans la tourmente
- 22** — Eure-et-Loir, le premier acte de résistance
- 23** — Un tringlot dans l'ALAT
- 26** — Jean Bloquel
- 27** — On n'a pas tous les jours 100 ans!
- 30** — Médillés à l'honneur
- 35** — Félicitations à nos décorés !
- 36** — Vie des UD et des sections
- 43** — Nos joies – Nos peines
- 44** — Décès
- 47** — **Bulletin d'adhésion – Contacts**
- 48** — Boutique

Royan : 80 ans après

Le souvenir d'une libération douloureuse.



Royan
détruite à 85%.



Le jeudi 17 avril 2025, Royan a commémoré avec émotion le 80^e anniversaire de sa libération.

En 1945, la ville a subi de violents bombardements, dont une seconde vague utilisant expérimentalement le napalm, après un premier assaut les 5 et 6 janvier. Ces frappes, bien que destructrices à 85 % et causant près de 500 morts et plus de 600 blessés parmi la population encore présente, étaient d'une utilité militaire douteuse, peu d'Allemands subsistant alors dans la région.

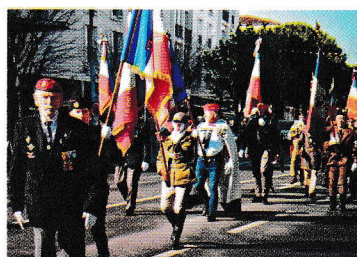
Le 17 avril 1945, tandis que les Alliés progressaient en Allemagne, des combattants français, issus du maquis et de la Résistance, regroupés au sein du 51^e RI, prenaient part à l'opération *Vénérable* pour libérer la poche de Royan. Ils sont entrés dans une cité dévastée, ayant combattu et sacrifié leur vie dans le sable de Pontailac et la forêt de la Coubre, et avoir contribué de façon déterminante à sa libération.

Leur sacrifice a été salué avec une vive émotion par le général Patrick Marengo, maire de Royan, et Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. La cérémonie, rehaussée par la présence de nombreuses autorités civiles et militaires, dont l'ambassadeur d'Éthiopie, a été un moment fort.

De nombreux détachements de nos armées (1^{er} Spahis, 1^{er} RIMa, 13^e régiment du génie, BA 722, BA 721), les sapeurs-pompiers et la police municipale participaient à cette commémoration, au rythme de la fanfare de la 9^e brigade d'infanterie. Sous les applaudissements de la foule, 55 drapeaux ont défilé, menés par Marcel Gardaire, nouveau président de la 213^e section de Royan.

Des parachutistes du 13^e RDP, chuteurs opérationnels, ont impressionné l'assistance en se posant sur la plage. Un camp militaire reconstitué et une cinquantaine de véhicules d'époque ont donné lieu à des animations à travers la ville toute la journée, faisant revivre cette période cruciale de notre histoire.

**Viviane Gardaire,
secrétaire de la 213^e section.**



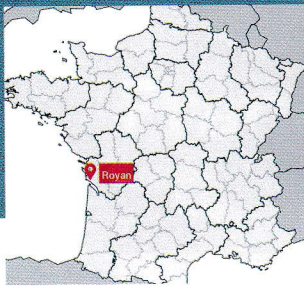
Défilé mené par Marcel Gardaire.



Véhicules d'époque et animations.



Les autorités civiles et militaires.



Marcel Gardaire

Président de l'École nationale des Porte-drapeaux et de la 213^e section.

Un parcours d'engagement et de transmission.

Marcel Gardaire débute son parcours militaire en 1965 au 8^e RPIMA, avant de s'engager à l'École d'entraînement physique militaire (EPM) d'Antibes. Après la dissolution de cette dernière en 1967, il intègre le 170^e régiment d'infanterie motorisé à Épinal pour trois ans. Son chemin le mène ensuite au Centre national d'entraînement commando (CNEC) où, en l'espace de trois ans, il gravit les échelons, passant de moniteur à instructeur commando, preuve de ses compétences et de sa détermination. Sa carrière se poursuit par une affectation de cinq ans en tant que chef de section au 9^e RCP, suivie d'une décennie au 1^{er} RPIMA, où il excelle comme chuteur opérationnel. Cette carrière, marquée par de multiples activités et des opérations spéciales menées sur quatre continents, s'achève avec le grade d'adjudant-chef.

Loin de se retirer, Marcel Gardaire maintient un lien fort avec l'institution en occupant diverses fonctions au sein de la réserve opérationnelle. Fin 2007, il adhère à la 213^e section de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire (SNEMM) de Royan, où il devient rapidement porte-drapeau.

Son engagement ne s'arrête pas là.

En 2018, il rejoint l'École nationale des Porte-drapeaux, créée par la mairie de Royan, et en prend la direction en 2020. C'est naturellement qu'il s'impose comme le leader des porte-drapeaux lors des cérémonies patriotiques de Royan et de l'île d'Oléron, incarnant avec dignité le devoir de Mémoire.

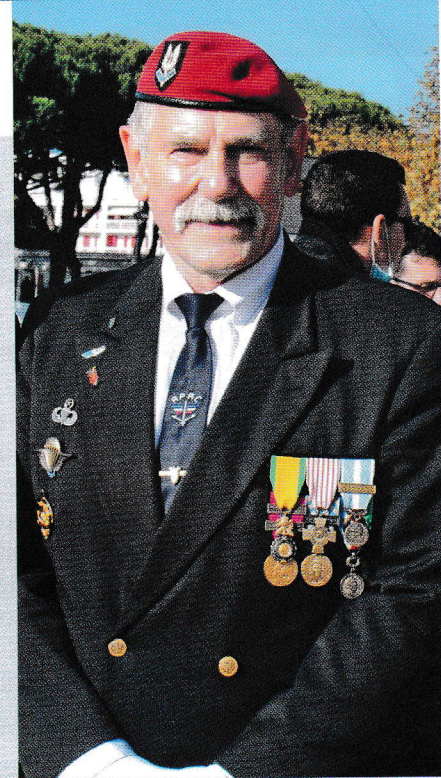
Le 12 mars 2025, la 213^e section de la Médaille militaire de Royan a eu le privilège d'accueillir Marcel Gardaire en tant que nouveau président, une nomination qui consacre son engagement continu au service de la mémoire et de la fraternité militaire.

Sa dévotion a été honorée à plusieurs reprises. Le général Marengo, maire de Royan, lui a remis la Médaille d'honneur de Passeur du devoir de Mémoire lors des cérémonies du 11 novembre 2023. L'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM) lui a également décerné la Médaille d'honneur de l'ONM pour son rôle essentiel dans la formation des jeunes porte-

drapeaux. D'autres associations dont il fait partie lui ont aussi témoigné leur reconnaissance, notamment la SNEMM avec la Médaille d'honneur, échelon Vermeil.

Il est également titulaire de nombreux brevets militaires, soulignant une expertise et une polyvalence rares.

Viviane Gardaire, secrétaire de la 213^e section.



Ses distinctions militaires témoignent d'un parcours exceptionnel :

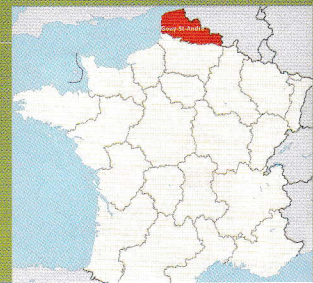
- Médaille militaire (1988),
- Croix du combattant,
- Médaille de la Défense nationale (agrafe TAP),
- Titre de reconnaissance de la Nation,
- Médaille d'Outre-mer,
- Médaille commémorative Tchad,
- Médaille du mérite sportif de RCA.



Marcel Gardaire, passeur du devoir de Mémoire.

Buire-Le-Sec, Gouy-Saint-André

81^e anniversaire de la libération.



Sous l'impulsion de Lucas Marcourt, jeune passionné d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, les municipalités de Buire-le-Sec et Gouy-Saint-André ont conjointement organisé un week-end de commémoration les 12 et 13 avril 2025. Ces journées, dédiées au débarquement et à la libération ont été marquées par deux cérémonies officielles, dont le protocole militaire a été confié à la 1374^e section de la Médaille militaire.

À Buire-le-Sec, un camp militaire reconstitué et une exposition de véhicules, de matériels militaires et de maquettes de scènes de bombardements, réalisées par les passionnés de l'association *Fortitude*, ont attiré un public nombreux. Le samedi après-midi, un convoi de véhicules militaires de collection, animé par les membres de l'association *Faire Revivre l'Histoire* et leur président, Serge Varlet (également membre titulaire de notre section), est allé à la rencontre des habitants de Campagne-lès-Hesdin. Les plus anciens, dont la plupart avaient été mobilisés lors des conflits en Afrique du Nord, ont vu de nombreux souvenirs resurgir. Le dimanche matin, le convoi a été chaleureusement ovationné lors de sa traversée des villages de l'ancien canton de Campagne-lès-Hesdin.

Un week-end mémorable de commémoration du débarquement et de la libération dans le Pas-de-Calais.

HOMMAGE AUX AVIATEURS ALLIÉS ET AUX SOLDATS POLONAIS

Une cérémonie particulièrement émouvante s'est déroulée à Gouy-Saint-André, au lieu-dit Les Trois Cornets. Bruno Béthouart, historien de Montreuil-sur-Mer, y a raconté le crash d'un avion *Boston MK IIIAC-I-DO* du 88^e escadron de la R.A.F., le 16 août 1943.



“ De retour d'une mission

de bombardement des aciéries ferroviaires de Denain, l'appareil, touché par la DCA de Saint-Pol-sur-Ternoise et poursuivi par deux Focke-Wulf 190 allemands, avait pris feu avant d'atterrir en catastrophe dans un champ de blé. Deux membres d'équipage ont péri, un troisième a été capturé, tandis que le quatrième, blessé à la tête après avoir abattu l'un des chasseurs, a trouvé refuge dans une ferme et a été pris en charge par le réseau de résistants Comète.

”

Au cours de cette cérémonie poignante, une plaque commémorative a été dévoilée par le maire de la commune, accompagné de Michel Kett, président du comité local des anciens combattants. À Buire-le-Sec, une cérémonie du souvenir a commémoré le 81^e anniversaire de la Libération devant le monument aux Morts. Des enfants des écoles ont récité

des poèmes, tandis que des jeunes Montreuillois du Service national universel (S.N.U.) ont rendu hommage aux victimes du conflit. Bruno Béthouart a cette fois-ci évoqué l'épopée des soldats polonais de la division blindée du général Stanislas Maczek.

“ Cette unité, en direction d'Hesdin, a libéré les communes en passant par Buire-le-Sec le 31 août 1944, avant de se diriger vers Saint-Omer puis Ypres.

”

Une plaque commémorative a également été dévoilée par Isabelle Quenehen, maire de Buire-le-Sec, et Jean-François Rapin, sénateur de Boulogne-sur-Mer, en présence de nombreuses autorités locales et personnalités du monde associatif civil, militaire et patriotique.



Le partage intergénérationnel de la mémoire et de l'histoire militaire locale demeure essentiel pour préserver l'esprit de liberté et d'honneur chèrement acquis par nos libérateurs.

Patrick Van Laere,
président de la 1374^e section.

François Gellibert

Président général de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire du 16 novembre 2006 au 1^{er} juin 2013.



Décès de François Gellibert, ancien président général de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire.

Son engagement et son courage lui ont valu de nombreuses décorations, parmi lesquelles :

- Chevalier de la Légion d'honneur,
- Médaille militaire,
- Chevalier de l'ordre national du Mérite,
- Croix du combattant,
- Médaille outre-mer,
- Médaille de la Défense nationale,
- Médaille du Titre de reconnaissance de la Nation.

C'est avec une profonde tristesse que la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire (SNEMM) annonçait le décès de François Gellibert, ancien président général, survenu paisiblement le 9 juillet 2025. Il aurait célébré son 85^e anniversaire le 2 septembre dernier.

Le major François Gellibert a dédié une grande partie de sa vie au service de la France et de ses valeurs. Engagé le 1^{er} mars 1956 à l'école des apprentis mécaniciens de la Flotte, son parcours militaire de 33 ans l'a mené du service géographique des Armées en Algérie et en Allemagne jusqu'à l'état-major de l'armée de Terre. Après sa carrière militaire, Monsieur Gellibert a continué à servir avec dévouement au sein de la Société des médaillés militaires. Adhérent depuis le 1^{er} janvier 1988, il a occupé successivement les fonctions de secrétaire général de février 2000 à novembre 2001, puis de vice-président de novembre 2001 à novembre 2006. Le 16 novembre 2006, il était élu président général de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire, fonction qu'il exerça jusqu'au 1^{er} juin 2013. Durant sa présidence, son engagement sans faille et sa vision ont grandement contribué au développement et au rayonnement de l'association. François Gellibert était particulièrement reconnu pour sa bienveillance, sa rigueur et

son dévouement envers les porte-drapeaux et tous les médaillés militaires. Il a joué un rôle crucial dans le maintien des traditions et des valeurs de la Médaille militaire.

La SNEMM et ses membres garderont un souvenir ému de François Gellibert et de son dévouement inébranlable. Sa disparition est une grande perte pour notre association et pour tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Nos pensées et notre soutien accompagnent sa famille et ses proches.

**José Miguel Real,
président général de la SNEMM.
La rédaction.**



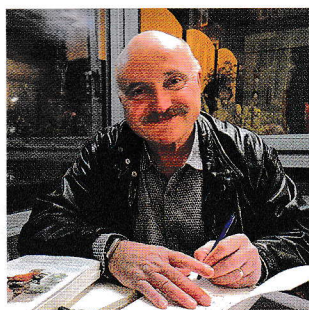


*Cher(s) sociétaires et cher(s) abonné(s)
La nouvelle équipe du conseil d'administration
vous adresse ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année...*

2026



Christophe Maruffy, poète talentueux, a présenté son recueil de 126 poèmes intitulé *Une aventure humaine*



À propos de l'auteur

Père de sept enfants et saint-cyrien ayant servi l'institution militaire durant quarante-deux ans, Christophe Maruffy se passionne pour la poésie depuis notamment son engagement en 1995 à Sarajevo.

Homme d'action et de réflexion, il a trouvé avec le langage poétique un vecteur pour témoigner de ses expériences, à travers les différents prismes que la vie lui a enseignés.



Qu'il s'agisse de mon parcours de jeunesse, de mes engagements divers au sein des armées, spécialement de la Cavalerie blindée,

à la Légion étrangère et dans les Troupes aéroportées, j'ai mesuré toujours la valeur, l'importance et la nécessité de la dimension humaine. Une démarche exigeante qui conduit, qu'on le veuille ou non, à une meilleure connaissance de soi-même et des autres.

Mais il y a davantage : c'est ce sentiment, cette conviction que la liberté, au sens le plus large du terme, peut-être paradoxalement pour un soldat, est la clef de l'accomplissement personnel.

Cet ouvrage est donc le récit, en cent-vingt six poèmes, d'un itinéraire de vie qui croise à la fois une vision du monde, des conceptions philosophiques et une sensibilité spirituelle. C'est aussi un chemin de mémoire, dans une quête assumée de mes propres racines. Un témoignage à l'intention des lecteurs qui portent un intérêt particulier à la condition humaine, proposé par un vieux soldat, ayant croqué la vie à pleines dents, sans en perdre une miette !



Ce livre est une invitation à contempler la beauté du monde, les liens qui nous unissent, et la force intérieure qui nous anime. Que vous soyez amateur de poésie ou curieux de découvrir une voix singulière, ce recueil saura résonner en vous par sa sincérité et sa richesse thématique.

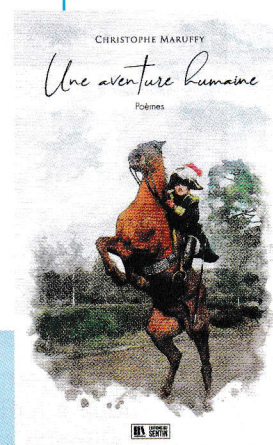
→ À qui s'adresse ce livre ?

- Aux passionnés de poésie contemporaine et des récits sensibles.
- À ceux qui recherchent des réflexions universelles ancrées dans des expériences vécues.
- À tout lecteur en quête de textes qui allient profondeur et simplicité.

→ Pourquoi le lire ?

- Pour plonger dans l'univers poétique des Pyrénées.
- Pour découvrir un témoignage sincère où se croisent émotions personnelles et valeurs universelles.
- Pour savourer une écriture qui célèbre la nature, les relations humaines et l'introspection.

Ajoutez *Une aventure humaine* à votre bibliothèque et laissez-vous emporter par un voyage littéraire aussi intime qu'inspirant...



- Éditeur : Éditions du Senlin
- Date de publication : 07/10/2024. 216 pages

Prix : 18€
(voir sur internet et dans les librairies)

Le partage de la mémoire

Une des missions que s'est donnée l'UD 52 (Haute-Marne).

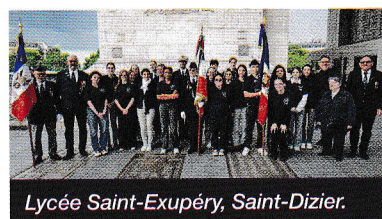
L'entraide est la principale raison d'être de notre SENMM, il en est une autre qui nous tient à cœur et que nous nous efforçons de mettre en lumière : la mémoire de nos anciens, toutes périodes confondues. Pour que la flamme de cette mémoire ne s'éteigne pas, de nombreuses initiatives sont prises par nos sociétaires. L'Union départementale de la Haute-Marne en a fait une mission, devenue au fil du temps une tradition. Régulièrement, des déplacements sont organisés vers Paris, avec l'aide financière des grandes institutions du monde combattant et du souvenir. Ces voyages sont destinés à des jeunes élèves de collèges, de lycées, voire d'écoles de formation de nos armées, notamment de la gendarmerie nationale. C'est ainsi que depuis le début de cette année du 80^e anniversaire de l'Armistice de 1945, 3 sections ont eu le privilège d'accompagner des jeunes gens pour une visite de la capitale, avec la découverte de l'assemblée nationale, des principaux monuments qui font la fierté de nos concitoyens, et principalement, pour participer à la cérémonie quotidienne du ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe.



22 cadets de la gendarmerie.



Groupe scolaire Jean Breton, Saints-Geosmes.



Lycée Saint-Exupéry, Saint-Dizier.



Remise de diplômes à Saint-Dizier.

19 avril

Grâce à l'aide généreuse de la Fédération nationale André Maginot, 22 cadets de la gendarmerie nationale de la Haute-Marne ont eu le privilège de découvrir la capitale et d'être présents lors de la cérémonie du ravivage de la Flamme. Ils étaient accueillis par Francis Picard, vice-président de la 330^e section de Chaumont/Nogent. L'un d'eux a eu l'honneur de porter le drapeau de la Flamme.

25 avril

C'est la 129^e section de Langres qui a accompagné 43 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 du groupe scolaire Jean Breton de Saints-Geosmes. Quelques-uns ont déposé des roses sur la dalle sacrée, d'autres ont assisté le président de section pour le dépôt de gerbe, d'autres encore ont ravivé la Flamme et signé le livre d'or.

12 mai

C'était au tour de la 287^e section de Saint-Dizier de permettre à 16 élèves de la classe Défense du lycée Saint-Exupéry de faire ce voyage mémoriel, bien encadrés par leurs enseignants. Le colonel Auzias, commandant la BA 113 les accompagnait.

18 juin

Une remise de diplômes a concrétisé leur engagement, moment privilégié au cours duquel ils ont eu l'occasion de présenter des reportages vidéo. Ces travaux étaient réalisés dans le cadre du concours national du prix de la Mémoire et du Civisme lancé par la Fédération nationale André Maginot.

Ces journées ont sans aucun doute marqué les esprits de ces représentants de la future génération du souvenir.

**Marcel Bal, président 129^e section.
Correspondant UD 52.**

Les forces aériennes canadiennes en Europe durant la guerre froide

Une contribution au 100^e anniversaire de l'Aviation royale canadienne.

“ L'année 2024 a marqué le 100^e anniversaire de la création de l'aviation royale canadienne (ARC) à l'occasion duquel de nombreuses manifestations ont honoré celles et ceux qui ont servi sous la cocarde tricolore canadienne. J'ai vécu à Sinzheim, petite commune à proximité de la base de Söllingen, durant les nombreuses années de ma présence en Allemagne, j'ai pu m'y rendre régulièrement. Délégué pour la France du musée de l'armée de l'Air germano-canadien de Söllingen, j'ai voulu apporter une modeste contribution à cet anniversaire et marquer ce jubilé en évoquant succinctement la présence de l'ARC en Europe durant la période de la guerre froide. Jusqu'à ce jour les liens des membres du musée et de la municipalité allemande étaient uniquement basés sur la relation germano-canadienne. Sur ma demande, le conseil d'administration de l'association du musée a élargi l'histoire de cette base vers l'importance de la relation avec la France. En effet, la construction de l'aérodrome militaire a été réalisée en décembre 1951 avec la supervision de l'armée de l'Air française. ”

LE MUSÉE DE L'ARMÉE DE L'AIR GERMANO-CANADIEN DE BADEN-SÖLLINGEN

Bien qu'il ne subsiste aucune trace visible de la présence des forces aériennes canadiennes en France, des vétérans canadiens et leurs familles, autrefois installés en Allemagne, ont entrepris de créer un musée aéronautique en Forêt-Noire. Grâce au



Base aérienne de Lahr.



soutien des autorités locales allemandes et de la direction du Baden-Airpark, une association à but non lucratif a vu le jour. Son objectif est de perpétuer l'amitié germano-canadienne et de faire connaître ce pan oublié de l'histoire de la guerre froide. Les habitants de Rheinmünster-Söllingen et Hügelsheim se souviennent avec nostalgie de ces « Klein Kanada », de véritables petites villes canadiennes sur le sol allemand. Les bases de Söllingen et Lahr étaient des infrastructures aéronautiques majeures, équipées de cités résidentielles et de salles de hockey sur glace. La base de Söllingen était également prisée des personnels militaires et civils français stationnés en Allemagne. Ils s'y procuraient des produits d'outre-Atlantique introuvables en France, offrant un dépaysement garanti et renforçant les liens, notamment avec les Canadiens francophones.

Depuis près de 25 ans, le musée retrace l'évolution de la base militaire canadienne jusqu'à sa transformation en parc industriel. Des expositions temporaires, des équipements militaires, des uniformes, des avions à réaction et un vaste fond photographique sont présentés dans l'un des derniers abris pour avions de chasse. Le musée, avec son immense parking, est également idéal pour des manifestations mémorielles ou festives. Cette initiative permet de faire connaître au grand public l'histoire méconnue de la présence des escadrilles de chasse de l'aviation militaire canadienne en Europe de 1952 à 1999.

QUAND L'AVIATION ROYALE CANADIENNE (ARC) INTÈGRE L'OTAN

Après la Seconde Guerre mondiale, l'aviation royale canadienne (ARC) a subi une réduction drastique de ses effectifs. Cependant, face à la menace croissante du



CL-13-sabre.



F86 Sabre, le CT133 Silver Star,
Le CF100 Canuck et le CF104 Starfighter.



Le Canada a été l'un des premiers pays à proposer l'idée d'une alliance de défense transatlantique. En étroite collaboration avec leurs collègues américains et européens, les négociateurs canadiens ont travaillé à la rédaction des 14 articles du traité de l'Atlantique nord. Dès le départ, le Canada a insisté sur le fait que l'OTAN devait être plus qu'une simple alliance militaire : elle devait aussi promouvoir l'instauration de liens politiques, économiques et culturels entre les Alliés. Membre fondateur de l'OTAN, le Canada a pleinement participé aux activités de l'Organisation dès la signature du traité de l'Atlantique nord, notamment en maintenant des troupes en Europe durant la guerre froide.

pacte de Varsovie, la création de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) en 1949 a rapidement engagé le Canada à revoir sa politique de défense (en 1954, ce sont plus de 50 000 hommes et femmes qui servent de nouveau au sein l'ARC). Le Grand Quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) a sollicité le Canada pour renforcer la défense aérienne de l'Europe de l'Ouest.

Dès 1951, le gouvernement canadien a répondu en fournissant à l'OTAN ses meilleurs chasseurs de l'époque, les CL-13 Sabre. Ces appareils, construits sous licence du F-86 Sabre américain, avaient prouvé leur redoutable efficacité durant la guerre de Corée. Les premiers avions canadiens destinés à l'Europe ont été temporairement stationnés à la base de la Royal Air Force (RAF) de North Luffenham, en Angleterre, avant leur déploiement définitif.

LE STATIONNEMENT DES UNITÉS DE L'ARC EN EUROPE

Pendant ce temps, des travaux intensifs étaient en cours en France et en Allemagne

de l'Ouest pour accueillir la 1^{re} Division de l'aviation royale canadienne. Les unités de chasse devaient être déployées sur quatre escadres, réparties sur des bases aériennes en France (Grostenquin et Marville) et en Allemagne (Zweibrücken, Baden-Söllingen, puis Lahr). Le centre opérationnel de l'ARC en Europe était la base de la RAF de Northolt, à l'ouest de Londres. Le château de Mercy, près de Metz, est devenu le poste de commandement et quartier général de cette 1^{re} Division aérienne.

Entre 1952 et 1955, cette opération d'envergure a permis d'implanter onze escadrons de chasseurs *Canadair CL-13 Sabre Mk*, ainsi qu'un escadron de contrôle aérien et d'alerte à Metz, pour l'Europe. La 1^{re} escadre de chasse a alors quitté l'Angleterre pour prendre ses quartiers en France.

DES AVIONS PERFORMANTS AU SERVICE DE L'OTAN

En 1956, lorsque l'Allemagne de l'Ouest avait pleinement intégré l'OTAN et réactivé sa *Luftwaffe*, l'ARC s'est révélée être un allié précieux. Le Canada a notamment fourni 225 appareils de combat à l'Allemagne, dont 75 chasseurs CL 123 Mk 5 offerts gracieusement pour la formation des pilotes.



Au fil du temps, quatre escadrons de CL-13 Sabre ont été remplacés par des *Avro Canadair CF-100 Canuck*. Bien que moins rapides, ces chasseurs canadiens se distinguaient par un excellent radar, des bimoteurs fiables et une capacité tout temps éprouvés dans les conditions extrêmes du Nord canadien, un atout majeur dans le ciel ouest-allemand.

Trois ans plus tard, l'ARC a réévalué sa doctrine d'emploi en Europe. Les systèmes d'armes devenant obsolètes, le commandement canadien a décidé en 1962 de remplacer les chasseurs vieillissants par le *Lockheed F-104 Starfighter*. Le Canada fut le deuxième pays de l'OTAN à choisir cet avion de nouvelle génération. Dès 1962, ce bombardier tactique performant a progressivement remplacé la flotte de chasseurs canadiens, permettant d'assumer des missions de reconnaissance tactique et de frappe nucléaire tactique. Huit escadrons de CF-104 ont été initialement stationnés en Europe au sein de la 1^{re} Division aérienne canadienne, participant activement aux engagements de l'OTAN.

LES FORCES CANADIENNES QUITTENT LA FRANCE POUR L'ALLEMAGNE

En 1963, la décision du général de Gaulle de soumettre le contrôle des armes nucléaires américaines en France aux autorités françaises a provoqué une vive opposition de l'OTAN. Pour les Canadiens, cela s'est traduit par la fermeture de la base de Grostenquin et le transfert de ses deux escadrons de CF-104 vers les bases de Zweibrücken et de Baden-Söllingen en République fédérale d'Allemagne.

Le Canada ayant toujours refusé de se doter de l'arme nucléaire, en cas de conflit les CF-104 auraient emporté des bombes américaines. Ils s'entraînaient toutefois assidûment aux manœuvres d'attaque à très basse altitude, survolant le sol à moins de 35 mètres à des vitesses parfois supersoniques. En raison de la témérité de ces vols en rase-mottes, dans un avion qui avait la mauvaise réputation de « faiseur de veuves », ces pilotes furent surnommés « Crazy Canucks ».

Trois ans plus tard, le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN a entraîné le départ définitif des Canadiens de la base de Marville le 1^{er} avril 1967. Ils ont alors pris possession de la base aérienne 139 de l'armée de l'Air française à Lahr, dans le pays de Bade, à seulement 60 kilomètres de Söllingen. Ce déplacement visait à mieux répondre aux



F104 Starfighter de la 1^{re} Division aérienne du Canada près du château de Hohenzollern en RFA.

engagements de l'OTAN en matière de défense aérienne pendant la guerre froide.

Cette réorganisation a vu la 1^{re} Division aérienne muter en 1^{er} groupe aérien du Canada (1^{er} GAC), dont le quartier général a quitté Metz en 1967 pour s'établir à la base des Forces canadiennes de Lahr. Cette période a également été marquée par une réduction des effectifs canadiens en Europe et le retrait des moyens aéronautiques de la base de Zweibrücken, cédée à l'USAF en 1969.

En 1971, l'ARC a abandonné ses missions de reconnaissance et de frappe nucléaire, reconvertissant ses Starfighters pour l'appui aérien des troupes terrestres. La base de Söllingen a accueilli le célèbre exercice Tiger Meet en 1976, puis une deuxième rencontre en 1983 pour le 30^e anniversaire de la base, avec des portes ouvertes mémorables.

Entre 1984 et 1986, les CF-104 de Baden-Söllingen ont été remplacés par le nouveau chasseur multi-rôles de l'ARC, le McDonnell Douglas CF-188 Hornet. Sa polyvalence lui a permis de servir à la fois pour la défense aérienne et l'appui aérien rapproché des troupes au sol.

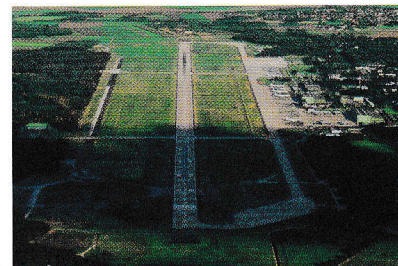
CHUTE DU MUR ET FIN DU PACTE DE VARSOVIE

La chute du mur de Berlin en 1989 a marqué un tournant mondial, annonçant la fin de la guerre froide et du déploiement de l'ARC en Allemagne. Pendant cette période, les pilotes canadiens de Söllingen ont participé avec un escadron de CF-18 à l'opération *Tempête du Désert* en 1990 et 1991.

Avec la désintégration du pacte de Varsovie en 1991, le Canada, comme d'autres nations occidentales, a drastiquement réduit sa présence militaire en Europe, rapatriant personnels et familles. Plusieurs escadrons ont été dissous, leurs avions étant renvoyés au Canada pour y être stockés. La 1^{re} Division aérienne a mis fin à ses opérations aériennes le 1^{er} janvier 1993, et les derniers Hornet ont

rejoint le Canada. Après une prise d'armes de départ, le Canada a définitivement fermé et remis sa base de Baden-Söllingen aux autorités allemandes le 31 décembre 1993.

AUJOURD'HUI...



La base aérienne de l'OTAN Geilenkirchen.

Aujourd'hui, les forces aériennes du Canada sont toujours présentes en Allemagne, sur la base aérienne de l'OTAN à Geilenkirchen. Cette flotte multinationale comprend plusieurs systèmes aéroportés d'alerte et de contrôle E-3A AWACS, ainsi que trois avions d'entraînement et de transport de matériel. Les E-3A assurent des missions de surveillance aérienne, de soutien aérien et de reconnaissance, ils sont capables de détecter le trafic aérien sur de grandes distances et à basses altitudes, et de transmettre des données aux centres de commandement et de contrôle.

Le Canada, qui avait retiré sa participation au programme AWACS en 2014, l'a réintégré en 2019. Un détachement conséquent de militaires canadiens contribue activement à la défense des pays de l'OTAN, jouant un rôle important d'appui au sein des éléments E-3A de la force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN. Les équipages canadiens travaillent dans tous les escadrons AWACS, dont l'un est commandé par un officier canadien, ils démontrent ainsi la contribution essentielle des forces aériennes canadiennes aux ressources opérationnelles indispensables de l'OTAN.

Alexandre Wattin,
représentant en France du musée de
l'armée de l'Air germano canadien
de Söllingen.

Lili Keller-Rosenberg, appelée Lili Leignel

Une vie au service du souvenir.



Conférence.

UNE VIE AU SERVICE DU SOUVENIR

Née Lili Keller en Hongrie dans les années 1930, son enfance a basculé avec l'arrivée des nazis. Elle a connu l'enfer, Ravensbrück et Bergen-Belsen, lieux synonymes de souffrance indicible. Malgré l'horreur vécue, Lili Keller-Rosenberg a trouvé la force de se reconstruire après la Libération. Sa vie d'après-guerre a été marquée par une quête de sens et la conviction profonde que son expérience devait servir de leçon pour les générations futures.

Son témoignage est d'autant plus puissant qu'il est profondément humain. Lili Keller-Rosenberg ne raconte pas seulement les faits historiques ; elle transmet l'émotion, la peur, et aussi la force de la solidarité et l'espoir. Elle insiste sur l'importance de la vigilance face aux résurgences de l'antisémitisme, du racisme et de toutes les formes d'exclusion.

LILI KELLER-ROSENBERG, APPELÉE LILI LEIGNEL, UNE MÉMOIRE VIVANTE AU COLLÈGE NOTRE-DAME

Le 16 juin 2025, le collège Notre-Dame de Berck-sur-Mer a eu l'honneur d'accueillir Lili Leignel, 92 ans, une survivante des camps de la mort. Devant 400 élèves réunis au Kursaal, cette inlassable témoin a partagé son histoire bouleversante. Elle a raconté sa déportation à l'âge de 11 ans avec sa famille, son enfance brisée et sa survie dans les camps de Ravensbrück et Bergen-Belsen.



Son récit captivant a profondément ému l'auditoire. Lili Leignel a livré un message poignant de paix et de fraternité universelle, exhortant les jeunes à ne jamais laisser l'oubli tuer une seconde fois ceux qui ont péri. Ce fut un moment d'une rare intensité émotionnelle.

Les présidents des sections de la SNEMM de Berck-sur-Mer et de Montreuil-sur-Mer, de l'UDSOR 62 et des ACVG (Groffliers et Verton) étaient présents. Conviés aux côtés des établissements scolaires, ils participaient, au nom des associations patriotiques, au partage de la mémoire.

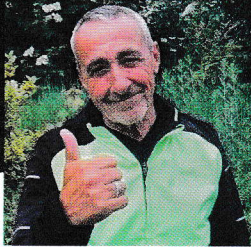
« Pour elle, se souvenir, c'est agir. »

Lili Keller-Rosenberg incarne la dernière génération de témoins directs de la Shoah. Son dévouement inlassable est un don précieux à la mémoire collective et un rempart essentiel contre le négationnisme et l'oubli. Cette éducatrice et sentinelle de la mémoire continue de rappeler l'impérieuse nécessité de se souvenir pour construire un avenir meilleur. Le 12 avril 2025, elle a d'ailleurs lancé une cagnotte en ligne pour ouvrir un lieu dédié à la mémoire de la Shoah dans sa maison d'enfance à Roubaix, assurant ainsi la pérennité de son message.

Guy Desoubry,
président de la 192^e section.



Inauguration de la rue Lili Keller Rosenberg le 20 décembre 2023 à Sin-Le-Noble.



Le Médaillé

Poème dédié à la Médaille militaire,
par Jean-Louis Martinez.



Porter la Médaille militaire est une fierté, c'est aussi rendre hommage à ceux qui, avant nous, on eut cet insigne honneur de pouvoir montrer combien leur engagement, leur courage, leur dévouement et leur sacrifice méritaient la reconnaissance de toute une Nation.

Avec ce poème qui leur est dédié, Jean-Louis Martinez (revue 606, page 12 : « Des kilomètres pour apaiser les maux »), fier d'être médaillé militaire, illustre parfaitement ce que nous avons tous pu ressentir...

“ Le Médaillé



*Il se tient droit et fier, dans son bel uniforme, tous les plis sont tirés
Il reçoit aujourd'hui, la médaille de la bravoure, le bijou de l'armée
L'une des décorations les plus prestigieuses du monde lui sera épinglée
Sur son visage hâlé, le temps et les combats y ont laissé des traces
Son parrain derrière lui, le soutient fermement, le galvaude
Autour de lui ses camarades en arme, par milliers le regardent
Le claquement des armes se présente à lui, dans un mouvement d'offrande
Il entend bien tout ça, mais tout semble irréel, le moment est venu
Des images diffuses commencent à s'animer, et tout devient confus
Il revoit ses frères d'armes sur des terrains hostiles, il revoit ses débuts*

Tout ceci se mélange, il est dans un nuage, savourant ce moment tant rêvé

Soudain une pique, le ramène sur terre, il est un médaillé

Le bijou est planté, beau est magnifique sur son torse bombé

Ah comme il en est fier en rejoignant les rangs, devant ses potes armés

Sur son poitrail ancré, le tissu jaune et vert, ruban tant convoité

De la Médaille militaire devant la troupe, on vient de l'honorer

On venait de lui remettre ce joyau magnifique, cette perle tant aimée

Qui honore à la fois la base de la hiérarchie et son plus haut sommet

Combien de soldats, combien de frères d'armes au cours des différentes guerres

Ont mérité et ont reçu cette magnifique médaille, qui donne des frissons

Le symbole du devoir, du courage, ainsi que la bravoure et de l'abnégation

Et sa cliquette, ça bouge au bout de ce ruban

Un magnifique trophée d'arme en guise de bélière qui papillonne au vent

Et la belle Marianne nous apparaît alors cernée d'une couronne d'argent

Un cercle d'émail bleu donnant à ce joyau la profondeur des cieux

Nous laisse apercevoir inscrit à son revers, gravée en plein milieu

« Valeur et discipline », devise de nos aïeux

Comme il en est fier le glorieux médaillé car tous ses frères le contemplent

Salué à tout va par des cadets dont il en est l'exemple

Salué comme il se doit, par tous ses supérieurs au ton respectueux

Il se sent protégé par cet écrin qui brille

Plus rien ne peut lui nuire, une merveilleuse cuirasse

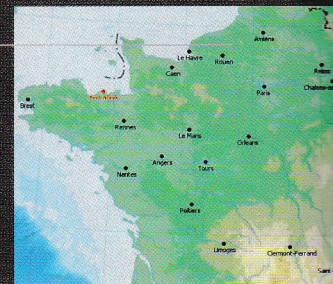
S'est posée ce matin sur sa belle poitrine.

”

MARTINEZ

Mourir à 20 ans : le prix de la liberté en 1941

Le périple tragique du *Buhara*.



C'est avec grand respect que nous partageons le récit détaillé de l'expédition tragique du *Buhara*. Voici l'histoire de ces quinze jeunes hommes, un exemple poignant du courage et du sacrifice des premiers résistants.

Leurs noms, souvent méconnus, méritent d'être rappelés en hommage à leur détermination et à leur souffrance pour la liberté de notre nation.

HOMMAGE AUX DÉPORTÉS DU BUHARA

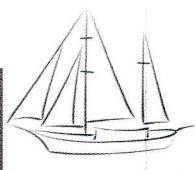
Le 27 avril 2025, la journée nationale du souvenir des déportés a été marquée par une émouvante cérémonie. Michel Poilvé, président de la 486^e section de la Médaille militaire Emeraude-Penthièvre, a ravivé le souvenir de l'équipage du *Buhara*, cette modeste embarcation dont l'histoire incarne la détermination de jeunes Français à rejoindre l'Angleterre en 1941. Un public nombreux, incluant les anciens combattants et les médaillés militaires, a rendu hommage à ces héros, drapeaux au vent. Des personnalités locales ont honoré cette commémoration de leur présence.

LE PROJET DE L'ÉVASION

Le 12 février 1941, dans la nuit froide de la baie de la Fresnaye, en Bretagne, un vieux cotre de pêche (petit navire à voile à un seul mât), le *Buhara*, attend de prendre la mer. À son bord, quinze jeunes hommes, animés par un même idéal : rejoindre l'Angleterre pour continuer le combat. La plupart d'entre eux sont des élèves-pilotes et des instructeurs de l'école de pilotage de Saint-Jean-d'Angély. Ils refusent l'armistice et la collaboration et choisissent de s'engager auprès du général de Gaulle et des Forces françaises libres.

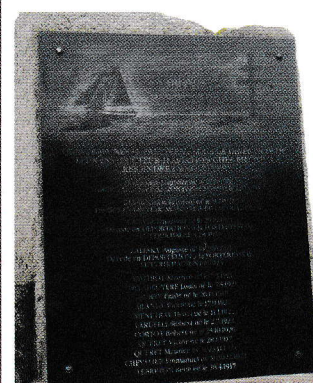
À l'origine de ce projet ambitieux se trouve Jean-Magloire Dorange, 30 ans, un moniteur-pilote de l'Aéronautique navale.

Avec lui, Pierre Devouassoud, 20 ans, élève-pilote, a contribué financièrement à l'achat du bateau. L'équipage, au-delà de ces deux meneurs, est composé de jeunes gens dont l'âge moyen ne dépasse pas vingt ans. Le plus jeune, Maurice Quéret, n'a que 16 ans. Tous partagent le même espoir de liberté et la même détermination.



L'équipage était constitué de :

- Jean-Magloire Dorange, 30 ans, moniteur-pilote et initiateur du projet.
- Pierre Devouassoud, 20 ans, élève-pilote.
- Maurice Quéret, 16 ans, le plus jeune du groupe.
- Victor Quéret, 24 ans, frère de Maurice.
- Émile Aubry, 22 ans, élève-pilote.
- Pierre Blangy, 19 ans, élève-pilote.
- Emmanuel Chevallier, 17 ans, électricien automobile.
- Raymond Canvel, 19 ans, élève-pilote.
- Robert Corto, 21 ans, technicien aéronautique.
- Louis Delabruyère, 19 ans, élève-pilote.
- Robert Laruelle, 19 ans.
- René Lebreton, 24 ans, marin.
- Maurice Mathiot, 20 ans, élève-pilote.
- Henri Menetray, 19 ans, élève-pilote.
- Auguste Zalewsky, 19 ans, élève-pilote.



Plaque à la mémoire de ceux du Buhara.



Le cotre de pêche (le Buhara).

LA TRAGÉDIE EN MER

Malheureusement, dès leur départ, le voyage est semé d'embûches. Le *Buhara*, en piteux état, est rapidement mis à l'épreuve par les éléments. La grand-voile s'effondre et le moteur, peu fiable, s'arrête brusquement. Pire encore, l'eau s'infiltre dans la coque. À l'aube, alors qu'ils sont à environ 50 kilomètres de Guernesey, un navire apparaît à l'horizon. Croyant avoir été repérés par un bateau britannique, les hommes du *Buhara* allument un feu de détresse. C'est une erreur fatale. Le navire est un patrouilleur allemand, le *Bernhard von Tschirschky*, qui les arraisonne et met fin à leur tentative d'évasion.

Les jeunes hommes sont arrêtés et conduits à la prison de Cherbourg, avant d'être transférés à la prison de Saint-Lô. Après un procès sommaire devant un tribunal militaire allemand en mars 1941, tous sont condamnés à mort, à l'exception du plus jeune. Cependant, grâce à la plaidoirie d'un capitaine allemand, leurs peines sont commuées en travaux forcés à perpétuité. Seuls Jean-Magloire Dorange et Pierre Devouassoud, considérés comme les meneurs, sont maintenus dans leur condamnation à mort.



Les deux fusillés de l'équipe.

LE SACRIFICE ET LA MÉMOIRE

Le 12 avril 1941, Jean-Magloire Dorange et Pierre Devouassoud sont fusillés dans les douves de l'abbaye de Montebourg, marquant de leur sang le sacrifice des premiers résistants français. Leurs derniers mots résonnent comme un défi : « *Vive la France ! Vive l'Angleterre !* ».

Leurs douze camarades sont déportés dans les camps nazis, de même que la mère de Pierre Devouassoud, où ils endurent quatre années d'épreuves et de souffrances. Maurice Boissinot (20 ans), qui n'avait pas pu embarquer, est également arrêté, condamné aux

travaux forcés à perpétuité en août 1941 et déporté. Deux membres de l'équipage, Raymond Canvel et Auguste Zaleski, succombent à la maladie et à l'épuisement au camp de Lüttringhausen, respectivement le 16 août et le 10 octobre 1944.

En avril 1945, lorsque les Alliés libèrent les camps, leur calvaire prend fin. Cependant, leur retour ne marque pas la fin de leurs épreuves. Marqués à jamais par la déportation et la perte de leurs camarades, ces hommes doivent réapprendre à vivre.

Robert Laruelle retrouve et épouse Emilienne, la jeune femme qui lui apportait du charbon dans sa cellule de Saint-Lô, où il était isolé et malade. Emilienne, qui partageait la cellule de madame Devouassoud, avait, elle aussi, été déportée en Allemagne pour acte de sabotage.

Robert poursuit une brillante carrière de pilote militaire, puis devient commandant de bord à Air France. C'est son épouse Emilienne qui est à l'origine de la plaque commémorative sur la jetée du petit port de Port-Nieux, inaugurée soixante ans après leur tentative d'évasion.

En reconnaissance de son courage, Jean-Magloire Dorange est nommé sous-lieutenant, fait chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix de guerre 1939-1945 avec palmes à titre posthume en 1946. Tous les membres de cet équipage se voient décerner la Médaille de la Résistance.

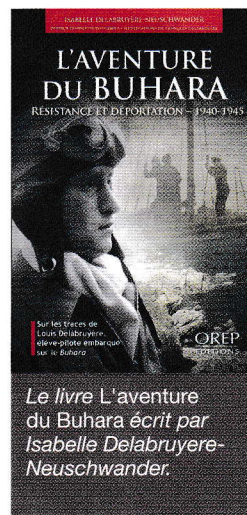
La Fondation de la France libre et le Mémorial national des déportés veillent à ce que leur souvenir, aux côtés de celui de tous les Français libres qui ont combattu l'occupant et ses collaborateurs, demeure intact. Une plaque commémorative a été dévoilée au bout du quai de Port-Nieux et inaugurée le 14 février 2001, en présence de madame Laruelle, de madame Ménétray (épouse d'Henri) et de Louis Delabruyère, le dernier survivant de cette épopée, venu spécialement de Toulouse.

CONCLUSION

Cette histoire est un témoignage de l'engagement précoce et du courage de ces jeunes Français. Leur tentative désespérée de rejoindre l'Angleterre, leur capture et les souffrances qui s'ensuivirent sont un rappel poignant que la liberté a un prix, souvent payé par les plus jeunes et les plus braves d'entre nous.

Michel Poilvé,
président de la 486^e section et la rédaction.

Source : Fondation de la France libre -
Ouest France - Facebook



Une conférence pour se souvenir

Les soldats roumains pendant la Première Guerre mondiale.



Europe centrale et orientale en 1914.



René Brissac, Adrian Cosmin Vierita, José Real et Christophe Woehrle.

Le jeudi 20 mars, au Cercle Mess de la garnison de Strasbourg, l'union départementale de la Société nationale d'Entraide de la Médaille militaire du Bas-Rhin organisait une conférence sur le sort très mal connu des soldats roumains lors de la Première Guerre mondiale.

Son Excellence Adrian Cosmin Vierita, consul de Roumanie à Strasbourg, était venu en famille, honorer de sa présence la présentation du conférencier Christophe Woehrle, docteur en histoire contemporaine à l'université de Bamberg en Allemagne. Dans son exposé, ce dernier retraçait le déroulement très précis de la situation qui a suivi la position de la Roumanie face à l'Allemagne après avoir, le 17 août 1916, signé un traité d'alliance avec les Alliés.

« À la fin de l'année 1916, les unités roumaines, épaulées par des troupes russes, se maintiennent en Moldavie, mais, au fil des mois, ce soutien devient de plus en plus illusoire, et à la fin de l'année 1917, les Roumains sont obligés de demander l'armistice et de signer une paix de défaite avec les puissances centrales. Pratiquement toutes les troupes roumaines sont faites prisonnières et réparties dans différents camps ». « En février 1917, on recense près de 80 000 hommes aux mains des Empires centraux. La moitié d'entre eux est envoyée dans des camps en Allemagne considérés comme des traitres. En dépit des

règles établies par la seconde conférence de la Haye de 1907, les conditions de vie sont particulièrement difficiles. Beaucoup sont transférés en France ou sur le front italien pour y effectuer un travail de forçat. »

Après trente ans de recherches, le docteur Woehrle a réussi à recenser et identifier plus de 28 000 sépultures de soldats roumains en France, mettant un nom sur chacune d'elles. Grand historien, en 2021 il a créé une nouvelle association « Mémoire et histoire des tombes roumaines en France ». Elle prenait la suite de l'association voulue par la reine Marie de Roumanie et créée en France dans les années 1920 par le ministre Cantacuzène. C'était le Comité des tombes roumaines avec des antennes en Lorraine et en Alsace et qui a existé jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. En Alsace, particulièrement, se trouve le cimetière militaire roumain de Souls matt, aménagé à partir de 1919, sur l'emplacement même du camp de Val du Pâtre, camp de travail installé par



Le cimetière militaire roumain de Souls matt.

les Allemands qui n'épargnaient aucun des prisonniers. En avril 1924, le couple royal effectuait un voyage en Alsace, accueilli par le général Berthelot, ancien chef de la mission militaire française en Roumanie en 1916-1918. Trois plaques de marbre étaient dévoilées, portant des inscriptions dédiées au sacrifice des prisonniers roumains. La première

rappelle le supplice enduré par tous les prisonniers qui sont morts de « faim, misère et tortures ». La deuxième évoque la lourde tâche entreprise par le Comité des monuments roumains d'Alsace. En effet, conformément aux vœux du gouvernement roumain, cet organisme est chargé dès 1919 de réunir des tombes dispersées dans 35 villes et communes d'Alsace. La troisième enfin est celle de la reine Marie dont la dédicace honore le souvenir de ceux qui « loin de votre pays pour lequel vous vous êtes sacrifiés, reposez-vous dans la gloire ».

Figure emblématique de la Roumanie, la reine Marie soutenait la population civile comme les soldats, se rendant sur le front et l'arrière-front à plusieurs reprises pour y

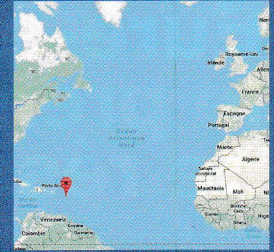


visiter et soigner les blessés et les malades du typhus exanthématique qui ravageait le pays. La presse internationale saluait le courage et le dévouement de cette souveraine-infirmière qui, dès la guerre des Balkans, en 1913, s'était investie dans les soins aux victimes du choléra. En 1918, la reine était présente auprès des réfugiés de l'assy. Lors de la conférence de la paix en 1919, ambassadrice et négociatrice respectée, la reine Marie était reçue par Georges Clémenceau à l'Élysée, puis à l'Académie française. Aux yeux de l'opinion publique, elle incarnait la résistance aux puissances centrales.

Didier Brissac,
président UD 67 et 323^e section
Haguenau et environs.

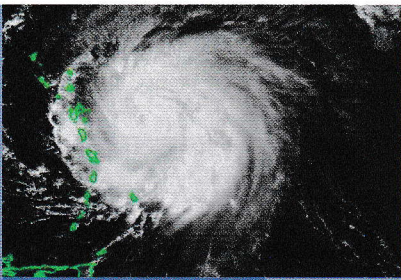
1^{er} séjour outre-mer, un artificier dans la tourmente

Adjudant-chef Cardon, chef du dépôt de la Jaille, Guadeloupe, en 1989.



C'ÉTAIT IL Y A 35 ANS.

La nuit du 16 au 17 septembre 1989, le cyclone Hugo souhaite la bienvenue en Guadeloupe à l'adjudant-chef Cardon, tout juste arrivé pour un premier séjour outre-mer avec sa famille.



Le cyclone Hugo - 1989.

Les cyclones tropicaux sont de gigantesques tourbillons d'air d'un diamètre d'une centaine de kilomètres, animés d'une grande vitesse de rotation et de translation. Ils sont généralement précédés d'une dégringolade de la pression barométrique et de vents violents. Leur formation sur les mers tropicales se produit à la fin de la saison chaude. Ce phénomène est fréquent, ce qui amène les autorités locales à prendre certaines mesures et à recommander à la population d'appliquer des consignes de sécurité propres à chaque phase du cyclone.

UN ARTIFICIER DANS LA TOURMENTE

Pour ma première mutation outre-mer avec ma famille, me voilà gâté ! En une dizaine de jours je prends en compte consignes et dépôt comprenant 7 magasins dans lesquels sont entreposées les munitions de l'armée de Terre, de la gendarmerie et de l'armée de l'Air, sans oublier l'appartement qui nous est attribué. Le cyclone Hugo est annoncé, mon

épouse n'y croit pas. Le matin du samedi 16, il fait beau, le soleil est là, le ciel est bien dégagé. Rien ne laisse présager ce qui va arriver, et pourtant ! Un poste radio qui m'a été prêté nous permet de suivre l'évolution du phénomène. Appliquant les consignes, nous effectuons quelques travaux dans l'appartement : pose de ruban adhésif sur les fenêtres, consolidation des portes. Nous éloignons les meubles des ouvertures et nous faisons des réserves d'eau et de nourriture. C'est vers 18 heures, à la tombée de la nuit, que le vent se met à souffler progressivement. Compte tenu de l'importance de la tempête, la famille, y compris le chat, se réfugie dans le couloir au centre de l'appartement. Vers minuit, la tempête fait rage, les portes et les fenêtres claquent, le vent fait un vacarme assourdissant. Dehors les arbres gémissent, on imagine aisément que des projectiles de toutes sortes doivent voler de partout. Au bout d'une heure, c'est le calme plat, nous sommes dans l'œil du cyclone. C'est un calme indescriptible, un calme surnaturel, plus rien ne bouge. Nous sortons pour examiner les dégâts à la lueur d'une lampe torche. Quel spectacle ! arbres déracinés, fils électriques arrachés, pylônes cassés en deux, débris de toutes sortes éparpillés autour de l'immeuble... Ma voiture neuve, à l'abri, est intacte. Mais il faut tenir compte des consignes, nous remontons rapidement dans l'appartement. Quelques minutes plus tard, le vent, comme par surprise, repart avec une violence

inouïe dans l'autre sens, déracinant les arbres qui avaient résisté au premier passage. Par moments, l'immeuble tremble, l'eau envahit l'appartement. Nous ne sommes pas vraiment rassurés... La tempête persiste pendant plusieurs heures, jusque dans l'après-midi de dimanche, perdant progressivement de son intensité.

Je vais au dépôt pour constater les dégâts. Mon bureau est à l'air libre, il n'y a plus de toit ni de plafond. Tout est trempé. Il n'y a rien à récupérer, sauf les fiches comptables et les documents importants enfermés dans l'armoire forte.

Les magasins à munitions ont subi des dégâts. La toiture du numéro 03 est arrachée aux trois quarts, le magasin 10 n'a plus une tôle, le numéro 05 est épargné. Les munitions ont peu souffert. Les emballages en carton sont trempés et doivent être remplacés. Dans chaque magasin, les étiquettes de piles, les panneaux de mobilisation et les débris des faux plafonds baignent dans l'eau. Les munitions empilées sont bâchées, les toitures retapées tant bien que mal avec du fil de fer. Certaines munitions sont transférées dans d'autres magasins. Deux mois après le cyclone, nous en sommes toujours au même point. Nous avons installé une bâche en guise de toit sur le bâtiment du bureau mais l'étanchéité n'est pas parfaite.

Des entreprises ont été contactées par le Génie pour la réfection des magasins et de mon bureau. Des devis sont établis, les fonds sont débloqués et je scrute par la fenêtre l'arrivée des ouvriers.

Je ne peux pas me plaindre, mon séjour aux Antilles a commencé..., sous de très bons auspices.

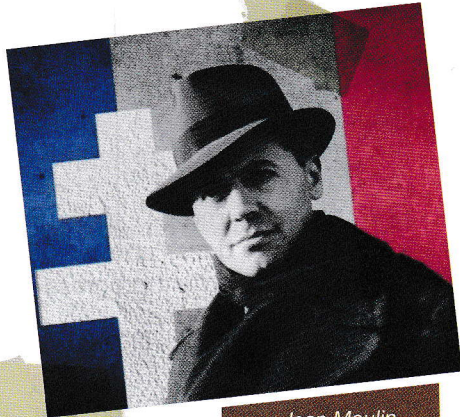


Les dégâts du cyclone.

Adjudant-chef Cardon.

Eure-et-Loir, le premier acte de résistance

Hommage à Jean Moulin.



Jean Moulin.

Pour qui n'est pas chartrain, donc peu familier avec l'histoire du pays du même nom, ou tout simplement de l'histoire de la Résistance, le nom de La Taye, modeste hameau rattaché à Saint-Georges-sur-Eure, pourrait sembler anodin. Pourtant, ce petit village tient une place capitale dans notre mémoire collective, indissociable du parcours de Jean Moulin, ancien préfet d'Eure-et-Loir.

C'est ici, à La Taye, que Jean Moulin fut séquestré par les forces allemandes, après avoir été violemment extrait de la préfecture. Entouré de cadavres, il fut soumis à une pression inouïe, sommé de signer un document infamant. Face à cette ignominie, il fit preuve d'une résistance héroïque. Ce refus, cette insoumission, marqua son premier acte de résistance, un acte fondateur de son engagement. Rapatrié ensuite vers l'Hôtel-Dieu et soumis à de nouvelles tortures, Jean Moulin, craignant de ne pouvoir garder le silence, prit la décision que nous connaissons tous, celle du foulard éternel.

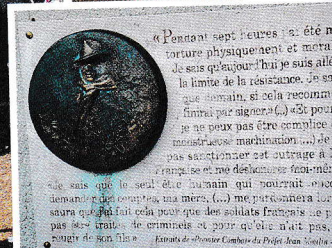
Chaque année, La Taye devient le théâtre d'une cérémonie solennelle. L'espace aménagé devant la « cabane » accueille l'ensemble des associations du monde combattant du département. Les médaillés militaires y sont naturellement présents, leurs drapeaux fièrement déployés, souvent aux côtés de ceux d'autres associations auxquelles ils appartiennent.

Elisabeth Standaert,
secrétaire 1778^e section.

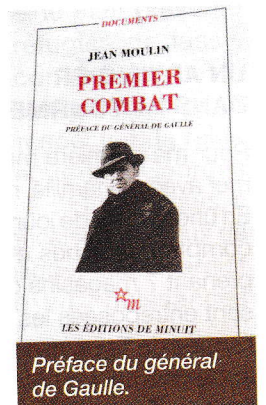
L'Eure-et-Loir vous invite à découvrir ce site empreint d'histoire. Et pour une compréhension plus approfondie de ces événements, nous ne pouvons que vous encourager à lire *Premier Combat*. Ce récit, même pour ceux qui pensent en connaître les détails, ne laisse personne indifférent.



Le monument et la plaque Jean Moulin.



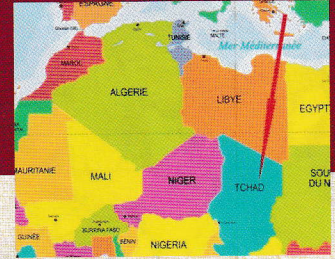
Les drapeaux et le drapeau de la 1778^e section.



Préface du général de Gaulle.

Un tringlot dans l'ALAT

Sénégal et Tchad : 1971 - 1973.
Par Pierre Garrido, le 5 avril.



OPÉRATIONS LIMOUSIN ET LANGUEDOC

L'opération *Limousin* est une intervention militaire française d'envergure qui s'est déroulée au Tchad de 1969 à 1971. Demandée par le président tchadien François Tombalbaye, elle visait à aider l'armée nationale tchadienne à faire face à une rébellion grandissante, menée par le Front de Libération nationale du Tchad (Frolinat).

Début février 1972, une opération baptisée *Languedoc*, est décidée pour rechercher et détruire des bandes rebelles qui se regroupent pour commettre des exactions et qui se réfugient ensuite soit en pays Moubi, soit dans la bouche de Batha.

L'adversaire représente une force estimée à 320 hommes, relativement bien armés (50 armes de guerre, dont 3 FM).

C'est au cours de cette opération, lors de l'accrochage d'Am-Dagachi du 18 février 1972, que le lieutenant Laval-Gilly, l'adjutant Dartigaux et le commandant Le Puloch ont trouvé la mort.

Après deux mois de stage préparatoire outre-mer au CIITDM (Centre d'instruction de l'infanterie des troupes de Marine) de Fréjus, camp Lecoq, je me porte volontaire pour servir deux ans à Dakar. Le 18 novembre 1971, je suis dirigé sur le DCI de Rueil-Malmaison (Dépôt central des isolés militaires) pour embarquer le 21, à destination du Sénégal. Je débarque à Dakar le jour même et rejoins le 1^{er} RIAOM (Régiment interarmes Outre-mer).

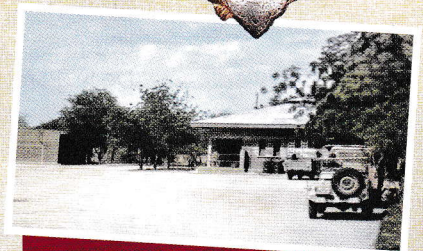
Étant de l'arme du Train, je suis affecté comme chauffeur à l'EALTDM (Escadrille d'aviation légère des troupes de Marine), unité de l'ALAT, basée à Ouakam.

Je suis surpris par le cadre très agréable de ce détachement : une piscine asséchée, une paillote, un petit bâtiment abritant les bureaux et l'armurerie, et un hangar en tôle où sont stationnés deux avions de reconnaissance, des Piper PA-22 *Tri-Pacer*. Je suis très rapidement intégré. J'apprends qu'une grande partie du personnel est en opération au Tchad, détaché

par rotations sur Abéché et Mongo. Envoyé à la base aérienne 160, non loin de l'EALTDM, j'y partage une chambre destinée aux militaires du rang engagés avec le caporal Christian Lestang. Elles sont situées à l'autre extrémité de la base.

Employé en tant que conducteur, je suis également chargé de l'entretien de premier échelon des véhicules de l'escadrille. Les journées de travail commencent à 6h00 et se poursuivent sans interruption jusqu'à 13h00 en raison de la chaleur. Chaque matin à 8h00, le personnel se rassemble sous la paillote pour une pause indispensable, c'est le fameux casse-croûte, un moment que personne ne raterait pour rien au monde. L'ambiance y est bonne et cordiale, aucune distinction n'est faite entre cadres et militaires du rang, chacun peut refaire le monde à sa guise.

Le faible effectif de l'unité m'incite à demander à mon chef de service, la possibilité, pour moi aussi, de partir en opération au Tchad, comme le reste du personnel. L'adjutant-chef me répond que ce n'est pas un



Le camp de l'EALTDM. Abéché, Tchad.



Mongo, Tchad. EALTDM ALAT : cérémonie en hommage à l'adjutant Georges Dartigaux, pilote de Tri-Pacer tué au combat le 14 février 1972.



Salle à manger des EVAT. Abéché, Tchad.

problème, tout en précisant, « *ce n'est pas aussi calme qu'ici* ». Ma réponse est très claire : « *si je me suis engagé dans l'armée, c'est justement pour voir du pays.* »

Après quelques jours à l'entretien des véhicules, je demande un changement d'affectation au commandant adjoint de l'escadrille. Je suis aussitôt muté au laboratoire photo.

Fin novembre 1971, je pars pour ma première mission opérationnelle à Abéché (Tchad), où je reste un mois.

En janvier 1972, une nouvelle rotation est effectuée. Toujours volontaire, je prends place dans un DC6 qui me transporte, avec d'autres camarades, jusqu'à Fort-Lamy. De là, je rejoins Abéché par avion *Tri-Pacer*, le déplacement par la brousse étant trop dangereux. J'y reste jusqu'à fin février 1972.

Le 14 février 1972, notre unité subit la perte d'un appareil et de son équipage lors de combats très violents à Am-Dagachi. Nous déplorons la mort du pilote, l'adjudant Georges Dartigaux, du lieutenant Lavall-Gilly (ALAT) et du chef de bataillon des TDM Le Puloch. Nous avons tous reçu une lettre de félicitations du ministre de la Défense, Michel Debré, pour cette opération.

Début mars 1972, nous quittons Abéché pour Fort-Lamy, puis quelques jours plus tard, nous rentrons à Dakar.

Courant mai 1972, compte tenu des violents combats au Tchad, la majorité des personnels présents à Dakar sont déployés en renfort permanent au Tchad. Je me

retrouve de nouveau à Abéché. Nous sommes logés dans un petit camp où avait séjourné le 2^e REP. Il n'y a pas d'eau courante, l'électricité est fournie par un groupe électrogène qui doit être très souvent réparé. Le camp est ouvert, sans aucune protection, la seule surveillance est notre présence. [Rétrospectivement, je me suis toujours demandé quel aurait été notre sort si les rebelles

nous avaient attaqués. Heureusement, nous n'étions pas très loin du camp de l'ANT (Armée nationale tchadienne)]. La journée, la chaleur avoisine les 45 à 50 degrés.

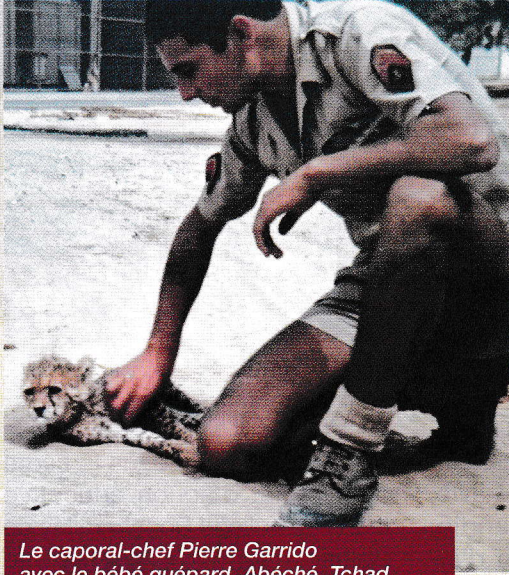


Camp Dubut, garde des *Tri-Pacer*. Pierre Garrido de garde des *Tri-Pacer* PA 22 Fort Lamy, Tchad.

Pour nous rafraîchir pendant les moments de repos, nous utilisons des serviettes de toilette mouillées que nous posons sur notre torse nu. Les douches sont une réalisation locale « système D », avec un bidon de 200 litres. Parfois, le soir, nous avons droit au cinéma en plein air, non loin de l'entrée du camp. L'organisation et la projection des films par les locaux sont parfois plus intéressantes à observer que les films diffusés sur un grand drap blanc. Les soirées sont très fraîches.

Pour les repas, nous disposons d'un petit local devant la chambre. Ils sont préparés par un personnel local que

j'accompagne pour faire les achats de nourriture. Au marché, la viande est posée sur du carton, à même le sol. Il faut faire preuve d'une certaine force d'âme pour distinguer les morceaux de viande, tant les mouches sont nombreuses. L'odeur est également très présente, il faut avoir bon appétit face à ce spectacle.



Le caporal-chef Pierre Garrido avec le bébé guépard. Abéché, Tchad.

Mi-juillet 1972, nous quittons Abéché pour Mongo. Le départ en *Nord Atlas 2501* est marqué par plusieurs tentatives de décollage. En effet, juste après le décollage, une importante fuite d'huile se produit sous le moteur de l'hélice gauche. Ce n'est qu'au bout du troisième essai que nous parvenons enfin à rejoindre Mongo, non sans une certaine appréhension. Une partie du personnel se retrouve à la base aérienne 172 de Fort-Lamy, rattachée au 6^e RIAOM du camp Dubut, l'autre à Mongo. Les relèves se font à tour de rôle, environ tous les quinze jours, en alternance entre opération à Mongo et repos à Fort-Lamy. C'est à Mongo que je suis nommé au grade de caporal-chef, à compter du 1^{er} juillet 1972.

À Fort-Lamy, nos bureaux et la chambre des militaires du rang se trouvent dans un hangar, non loin de la piste d'aviation. Les *Tri-Pacer* sont stationnés sous le hangar, près de l'aéro-club de Fort-Lamy. Leurs missions sont très fréquentes. La garde des *Tri-Pacer* est assurée par les militaires du rang engagés affectés à l'escadrille. Nous dormons en tenue de combat sur un lit de camp, juste à côté des *Tri-Pacer*, sous le hangar. Nous sommes armés du MAS 49/56. Des varans nous tiennent compagnie.

En dehors des gardes et des opérations en brousse, j'occupe la fonction de secrétaire de deux lieutenants, rédigeant quelques notes de service et, plus particulièrement des messages, sur une machine à écrire très ancienne.

À Mongo, nous sommes basés dans un camp occupé par le 3^e RIMA et la 6^e CPIMA du 6^e RIAOM. Nous sommes hébergés dans des paillotes avec des douches identiques à celles d'Abéché, l'électricité est disponible quelques heures par jour. Les *Tri-Pacer* sont stationnés dans un hangar transportable. L'emplacement territorial du sous-détachement de l'EALTDM est délimité par une clôture tressée, les anciens ont installé

un panneau sur lequel figure l'inscription « Club Med ».

Des varans s'invitent là aussi dans la paillote, troublant la tranquillité du personnel. Je ne sais pas par quel moyen ils sont arrivés, mais deux bébés guépard sont nos pensionnaires. Malgré toute notre attention nourricière, ils ne survivent pas à la vie en captivité. Un personnel recruté localement est employé par l'Escadrille pour différentes tâches. Tous les soirs, à tour de rôle, nous l'accompagnons chez lui, armés de notre MAS 49/56. L'armement est stocké à même le sol dans un local près de la paillote. La plupart des repas se prennent sous les tentes avec les militaires du 3^e RIMA et ceux de la 6^e CPIMA. Il y a une très bonne ambiance entre tous les militaires, sans aucune distinction de « boutons ». Nous sommes tous logés à la même enseigne.

De temps en temps, un feu de paillote survient dans le camp, mais heureusement, sans aucun blessé.

Le 11 septembre 1972, un groupe de rebelles tchadiens isolés attaque le camp de Mongo par des tirs de roquettes qui, heureusement, ne font pas de blessés de notre côté. Cette attaque rappelle à tous les militaires que nous ne sommes pas au Tchad en vacances, mais bien en territoire hostile. La 3^e compagnie du 3^e RIMA riposte et abat deux rebelles tchadiens.

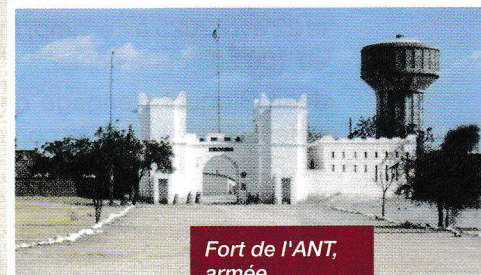
Quelques missions très intéressantes, hors opération, se présentent à moi, notamment à Yaoundé (Cameroun). Elles consistent à récupérer des pièces de rechange pour les *Tri-Pacer*. Ces liaisons se font en *Transall* affrété par l'armée de l'Air. C'est l'occasion pour moi de constater la différence de commodité entre un *Transall* et un *Nord Atlas 2501*.

Du 3 avril au 24 mai 1973, je suis détaché au DETALAT (Détachement d'aviation légère de l'armée de Terre) à Fort-Archambaud (Sarh), nouvellement créé et placé sous les ordres du lieutenant Georges Ladevez.

Le 25 mai 1973, je rejoins l'EALTDM à Dakar jusqu'au 29 novembre 1973, date à laquelle se termine mon séjour bien rempli. Durant ces deux années, j'ai pu découvrir l'ALAT et l'EALTDM.

J'en garde un très bon souvenir.

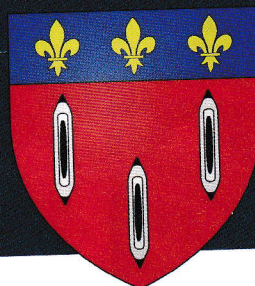
Caporal-chef Pierre Garrido.



Fort de l'ANT, armée nationale tchadienne. Abéché, Tchad.

Jean Bloquel

Retour sur le parcours d'un homme de conviction.



Le dernier acteur de la libération de Bolbec (76) nous a quittés le 22 avril à Fécamp à l'âge de 99 ans. Né à Bolbec le 26 août 1925, il était l'un des derniers libérateurs de la ville encore en vie.

RETOUR SUR LE PARCOURS D'UN HOMME DE CONVICTION

Jean Bloquel nous a quitté. Inconnu pour la plupart des lecteurs de la revue, pour les habitants de Bolbec, il est assurément le dernier libérateur de la ville, en 1944, à tirer sa révérence. Né le 26 août 1925 à Bolbec, cet homme de conviction est décédé le 22 avril 2025 à Fécamp, il aurait eu 100 ans cette année.

Jean Bloquel s'engage dans la défense passive de la commune de Bolbec le 29 juin 1943, il va avoir 18 ans. La veille de ses 19 ans, le 25 août 1944, il rejoint les F.F.I. dans le réseau Libe-Nord, secteur Seine inférieure, groupement de Bolbec.

Du 25 août au 12 septembre 1944, il participe à des patrouilles et à la recherche de renseignements. Il contribue à la libération de la ville puis assure des services de gardes et encore de patrouilles.

Le 12 septembre 1944, il rejoint le bataillon de marche du Havre, 7^e bataillon de Normandie. Incorporé à la 9^e division d'infanterie coloniale, il est affecté au 21^e régiment d'infanterie de Marine. Il participe à la libération de l'Alsace, à la bataille de Colmar puis franchit le Rhin en canot pneumatique à Leimerheim et pénètre en Allemagne.

Le 9 avril 1945, blessé au genou par un tir d'obus, il est évacué mais opéré seulement neuf jours plus tard. Il doit la sauvegarde de sa jambe et de sa vie à la pénicilline.

Il fait partie des Forces françaises d'occupation en Allemagne jusqu'à sa démobilisation le 26 mars 1946.

Son invalidité militaire définitive est évaluée à 80%. Revenu à la vie civile, il trouve un emploi compatible au handicap causé par les séquelles de sa blessure, obtenant les médailles du travail de 20, 30 et 35 ans.

Devenu membre de l'association Rhin et Danube, il assure la fonction de secrétaire, trésorier et vice-président de la section locale pendant une trentaine d'années.

Entre 1990 et 1991, il apporte sa contribution à la réalisation du livre *Agir pour la paix*. Cet ouvrage traite de la résistance

dans notre région dans le cadre d'un projet d'action éducative mené au collège Roncherolles de Bolbec. Jean Bloquel y raconte succinctement son parcours dans l'armée française.

Son engagement au service de la Nation a été honoré par l'attribution de plusieurs médailles :

- Médaille militaire,
- Croix du combattant volontaire,
- Croix du combattant,
- Médaille de la reconnaissance de la Nation,
- Médaille commémorative 1939-1945,
- Médaille des blessés,
- Médaille des combattants volontaires FNCV,
- Médaille commémorative de la campagne Rhin et Danube 1944-1945.



Jean Bloquel a été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur le 8 novembre 2024. La 591^e section de la Médaille militaire avait présenté un premier dossier de proposition qui n'a pas abouti. Par l'intermédiaire du ministère des Armées, une seconde demande a été couronnée de succès.

Un dernier hommage lui a été rendu lors de ses obsèques qui se sont déroulées en l'église de Bolbec le lundi 5 mai à 15 heures en présence de 12 drapeaux et du président de l'UD76 ainsi que de nombreux médaillés.



Bolbec libérée.

Pascal Painparay,
591^e section.

100

On n'a pas tous les jours
100 ans!17 CHARENTE-MARITIME
UD 017
0213 – ROYAN**RENÉE DAUMAIN****Un adieu émouvant
pour notre doyenne**

Renée Daumain, dame d'entraide et doyenne de la 213^e section de Royan, s'est éteinte paisiblement dans son sommeil le 15 juin 2025, elle avait 103 ans. Fille unique d'une famille de blanchisseurs, Renée Boulay, est née à Chaville le 4 avril 1922, dans le quartier du Doisu. Elle a appris le métier de ses parents avant de devenir couturière. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, elle a épousé un agent de l'EDF, ancien militaire décoré de la Médaille militaire. Ce sont 44 années de bonheur qui se sont terminées par

la disparition de son mari. Adhérente de la 213^e section, elle était joyeuse et enchantait tout le monde par son dynamisme et sa gaité, un peu boute-en-train. Victime d'une fracture du col du fémur à l'âge de 98 ans, elle avait malgré elle renoncé à participer à nos activités festives. Elle aimait particulièrement danser. Un livre retraçant sa vie dans son cher quartier du Doisu a été publié par l'association *Mémoires vives* de Royan. Depuis toujours, elle rêvait de voyager dans les étoiles, elle a réussi, tout juste 2 mois après son 103^e anniversaire que le nouveau président de section et la secrétaire étaient venus fêter avec elle dans l'établissement où elle résidait, l'EPAHD de la ville de Le Gua (17). Très attachante, elle rendait visite à ses ami(e)s au hasard de ses promenades dans les couloirs.



Renée nous a donné une belle leçon de vie, elle nous laisse un souvenir impérissable.

85 VENDÉE
UD 085
1456 - LES HERBIERS**EUGÈNE JUTEAU****Les 100 ans de notre ami
et camarade Eugène Juteau**

Une très belle cérémonie était organisée le 25 avril dernier à l'EHPAD Sainte-Sophie de la Gaubretière, pour l'anniversaire de notre centenaire.

Aîné d'une fratrie de 16 enfants, le jeune Eugène Juteau s'engage dans l'armée française en 1944 pour y effectuer une carrière de plus de 35 ans. Durant cette période, il sert hors de France, en Indochine, en Algérie, en

République centrafricaine, en Côte d'Ivoire puis à Trèves, en Allemagne. Cité à de nombreuses reprises, il est décoré principalement, de la Médaille militaire et de la Croix de guerre des TOE, avec étoile de bronze. Il est chevalier de l'Ordre national du Mérite. Après sa mise à la retraite, il s'oriente vers une seconde carrière dans les assurances, s'investissant également dans le monde associatif. Son parcours exemplaire a été mis en lumière et honoré par ses amis de la Médaille militaire, en compagnie de madame le maire, de la directrice de l'établissement où il réside et des représentants de l'UNC. Ses enfants, ses petits-enfants et l'une de ses sœurs l'ont

entouré de leur affection. Un vin d'honneur a suivi la remise des cadeaux à notre centenaire.



100

57 MOSELLE
UD 057
0230 - METZ

ALBERT LACROIX

Albert Lacroix a fêté ses 100 ans

Albert Lacroix est né le 13 juin 1925 dans une famille d'agriculteurs à Desseling, commune de Moselle située près de Dieuze. Adhérent à la 230^e section de la Médaille militaire de Metz, il a fêté ses 100 ans cette année. Il se rappelle de son engagement au service de la Nation :

"1938, c'est le prélude à la Seconde Guerre mondiale. Élève au collège de Phalsbourg, j'interromps mes études. Adolf Hitler a déclenché l'Anschluss en unissant l'Allemagne et l'Autriche. La Moselle est à la frontière avec l'Allemagne, mon père est mobilisé, je dois aider mon grand-père sur l'exploitation. La ligne Maginot est là pour nous protéger, mais des rumeurs circulent sur la présence de la 5^e colonne, des affiches apparaissent sur les murs. En 1939, c'est d'abord la drôle de guerre, des unités hippomobiles françaises sont cantonnées dans les villages pendant que l'Allemagne et la Russie se partagent la Pologne. En mai 1940, une unité polonaise, constituée pour une moitié de cavaliers et pour l'autre de chenillettes, s'oppose aux Allemands sur les berges du canal à Gondrexange. On entend le vrombissement des Stukas (bombardiers allemands), la campagne environnante est jonchée de débris issus des combats acharnés. La Moselle est placée sous l'autorité du Gauleiter (chef de district dans l'Allemagne hitlérienne) Josef Bürckel qui veut germaniser le département. Débute alors une politique d'expulsion des personnes indésirables, tandis



que les autres habitants ont le choix entre l'Allemagne ou la France. Mon père choisit la France pour me protéger, soupçonnant les Allemands de vouloir m' enrôler à terme dans leur armée. Nous faisons donc partie des indésirables et sommes conduits à la gare de Héming. Le convoi ferroviaire nous emmène en zone libre, jusqu'à la gare de Chalon-sur-Saône. Les familles sont dispersées dans la zone, pour nous, c'est à Margès, près de Romans-sur-Isère que nous nous retrouvons. Les Anglais ayant projeté d'organiser une poche de résistance sur les contreforts du Vercors, de nombreux jeunes gens comme moi s'entraînent au maniement des armes, dans le but de rejoindre les unités qui se constituent sur le plateau. Pour des raisons stratégiques l'idée est abandonnée. Mon adolescence durant cette période, me permet d'éviter les camps de jeunesse établis par le régime de Vichy, ainsi que le STO. En 1945, je m'engage dans l'Armée française pour la durée de la guerre, sous les ordres du général De Larminat qui dirige le Détachement de l'Armée de l'Atlantique. Ayant contribué à la réduction des poches de résistance allemandes de Lorient, nous occupons La Rochelle. La guerre terminée, je choisis de rejoindre la gendarmerie nationale, effectuant ma formation à Mamers, dans la Sarthe. En 1947, j'opte pour une affectation dans une brigade en Tunisie, je suis dirigé vers Djerba où on accédait par le débarcadère, le pont reliant l'île au continent au sud étant détruit. Au bout d'un an, je rejoins la brigade de Houmt, toujours sur l'île de Djerba. Les troubles issus des poussées nationalistes et indépendantistes

ont amené la France à considérer les unités situées au sud de Gabès comme étant sur un Théâtre d'opération extérieure, Je ne participerai donc pas au conflit indochinois. En 1950, je suis reçu à l'examen de police judiciaire et je prends le commandement de la brigade de Moknine, recrée en remplacement de l'unité qui a été attaquée par un groupe insurrectionnel « Néo-Destour » (issu d'un parti libéral constitutionnel tunisien né en 1920 et dont le but était de mettre fin au protectorat français). Blessé au cours d'une arrestation, je suis affecté temporairement au groupement de Sfax, à l'est de Tunis, jusqu'à mon retour en France en 1957, après la proclamation d'indépendance de la Tunisie. Je fais un bref passage par la brigade de Commercy puis me retrouve à Bouzonville, de 1959 à 1964. C'est cette année-là que je me marie et que je prends le commandement de la brigade de Montigny le-Metz, jusqu'en 1969. Le moment fort de ce commandement est celui des événements de mai 1968. Pour des raisons familiales, je demande à bénéficier de la retraite proportionnelle cette même année et entre à la Société Générale de Bouzonville jusqu'en 1985. Pour ces trente années au service de la Nation, j'ai été décoré de la Médaille militaire, de la Médaille commémorative 1939-1945, de la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord, et de la Médaille Nichan Iftikhar (attribuée jusqu'au 25 juillet 1957 aux ressortissants tunisiens et étrangers pour récompenser les services civils et militaires, avant l'abolition de la monarchie husseinite)."



83 VAR
UD 083
1754 - VALLÉE DE L'ISOLE

MARIE-ANGE MAUNIER

Marie-Ange Maunier a fêté ses 103 ans

Le 4 août 2025, le président Michel Duvette et le vice-président Carles accompagné de son épouse Valérie, dame d'entraide, se sont rendus chez Marie-Ange Maunier à Garéoult pour fêter avec elle son 103^e anniversaire. Très ancienne

dame d'entraide, Marie-Ange est la veuve de Serge, médaillé militaire. Elle a 20 ans en 1942 quand, jeune diplômée de l'école normale, plutôt que de choisir un poste d'enseignante, elle s'engage pour défendre la patrie pendant 5 ans. Elle sert la France, à la Réunion son île natale et à Madagascar, elle est comptable et atteint le grade de sergent-chef.

En 1945, elle épouse Serge qu'elle connaît depuis 1942. Engagé dans les troupes de Marine, il l'a rejointe à Madagascar. De cette union sont

nés Daniel en 1946 qui est devenu ingénieur et Alain en 1947, destiné à une carrière de magistrat.

Enseignante de 1948 à 1982, elle exerce cette profession au gré des mutations et des affectations de Serge. Après son décès, en 2002, Marie-Ange s'installe définitivement à Garéoult.

Elle est étonnante par sa vivacité et son ouverture d'esprit. Elle lit encore beaucoup et joue au Scrabble au sein du club local. En avril 2025, elle a reçu avec émotion la médaille d'or de la SNEMM.

Marie-Ange avait été mise à l'honneur en quelques lignes dans le numéro 605 (décembre 2024), donnons-lui rendez-vous pour une prochaine édition, celle de décembre 2026.



84 VAUCLUSE
UD 84
0032 AVIGNON

HANIF MOHAMED

Un centenaire à la 32^e section

Le 19 juillet dernier, une réception était organisée, dans les locaux

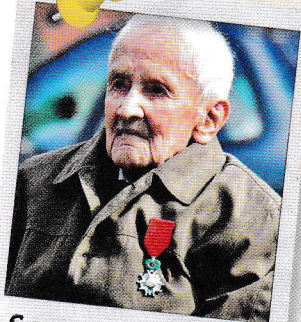
de la Maison du Combattant de la ville d'Avignon (84), à l'occasion des 100 ans de Hanif Mohamed. Le préfet du Vaucluse, l'adjointe au maire d'Avignon, le directeur de l'O.N.A.V.G. du Vaucluse et le président de l'UD 84 lui ont souhaité un excellent anniversaire. Michel Dumas, président de la 32^e section, a remis la Médaille d'or de la Société nationale d'Entraide de la Médaille militaire à Hanif, rappelant son parcours militaire et ses années d'engagement et de fidélité au sein de notre section depuis plus de 37 ans.

Né le 12 juillet 1925, Hanif s'engage le 27 septembre 1943 au 9^e régiment d'infanterie coloniale à Hanoï en Indochine, il est opérateur radio. Il prend part au combat contre les Japonais au Tonkin et participe à plusieurs opérations entre 1944 à 1954, année de la chute de Dien Bien Phu. Passant par le Laos, il rejoint la métropole en 1956. En 1957, il est affecté au

24^e régiment d'infanterie coloniale à Carcassonne, sert en Algérie de 1958 à 1960 puis, après son retour en France, effectue deux séjours, au Sénégal et en Nouvelle-Calédonie. Montpellier est sa dernière affectation, il y prend sa retraite le 13 juillet 1980 après un peu plus de 37 ans de service.

Cité 3 fois, à l'ordre de l'armée, à l'ordre du régiment et à l'ordre de la brigade, il est titulaire de de la Médaille militaire depuis 1957. Chevalier dans l'Ordre national du Mérite, il détient la Croix de guerre avec 2 étoiles de bronze, le Titre de reconnaissance de la Nation A.F.N et de nombreuses médailles commémoratives. Il vient d'être inscrit au journal officiel pour une nomination au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Gâteau et champagne ont été servis lors de la réception au cours de laquelle madame Mohamed a reçu un bouquet de fleurs.



Serge Quiriconi

02 AISNE
UD 002
0492 - HIRSON ET DU PAYS DE THIÉRACHE

SERGE QUIRICONI, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le 29 mars 2025, à l'issue de l'assemblée générale de la 492^e section, Serge Quiriconi recevait les insignes de chevalier de la Légion d'honneur des mains du lieutenant-colonel Michel Véra, adjoint au DMD de l'Aisne.

Volontaire pendant les combats de la libération, il a 18 ans lorsqu'il prend part à celle de la ville de Berlaimont (Nord). Poursuivant son engagement dans les rangs du 123^e RI, il va jusqu'en Allemagne où il reste du 16 septembre 1944 au 12 octobre 1945. Son régiment est envoyé en Indochine. Il y montre sa détermination et son courage, se distinguant à deux reprises, à Dong Hoi et à Ta Tiep. Ayant

ouvert le feu sur l'adversaire à l'aide de son fusil mitrailleur, il permet à ses camarades, tombés dans une embuscade, de se dégager. Il rentre en métropole le 14 décembre 1947.

Serge Quiriconi est titulaire de deux citations, à l'ordre de l'armée en octobre 1945, et à l'ordre de la division en janvier 1947. Il est décoré de la Croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent, de la Croix du combattant volontaire avec agrafe Indochine, de la Médaille commémorative 1939-1945 avec agrafe Libération et Allemagne, et de la Médaille coloniale avec agrafe Extrême Orient. La Médaille militaire lui a été décernée en 2000.

C'est une fierté pour les membres de la 492^e section de voir les mérites de leur doyen âgé de 99 ans ainsi mis à l'honneur.

59 NORD
UD 059
1779 - LAMBERSART

CLAUDE FELIX, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le 1^{er} mars 2025, dans les locaux de la mairie de Saint-André-lez-Lille, le lieutenant-colonel Willy Lalaus a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à notre camarade Claude Félix, membre émérite de la 1779^e section.

Né le 10 juillet 1930, Claude Félix s'engage volontairement en septembre 1948 au 6^e bataillon colonial de commandos parachutistes. Après sa formation, il s'envole pour l'Indochine en juin 1949.

Militaire courageux, il est blessé deux fois en 1951. Son dévouement au combat a été reconnu par une citation à l'ordre du régiment le 6 juillet 1951, décernée par le général de Lattre de Tassigny : « *Militaire ayant fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid au combat du 30 au 31 mars 1951 alors que tous les chefs de section étaient blessés* ». La citation met en lumière son courage et son

sang-froid lors des combats des 30 et 31 mars 1951, où il a su maintenir la cohésion de son unité malgré la blessure de tous les chefs de section.

Après la fin de son contrat, Claude fait carrière à la SNCF. Mais il ne délaisse jamais son engagement pour ses frères d'armes. Il a notamment été président de l'Union nationale des parachutistes pendant 18 ans, un rôle qu'il n'a abandonné que pour se consacrer à son épouse, gravement malade.

Déjà titulaire de la Médaille militaire et chevalier de l'Ordre national du Mérite, Claude Félix a également été décoré de la Croix de guerre avec agrafe Indochine, de la Médaille des blessés de guerre, et de la Croix du combattant.



Claude Felix

54 MEURTHE-ET-MOSELLE
UD 054
0062 - PONT-À-MOUSSON

HOMMAGE À RENÉ-LOUIS DELOGE

Le 7 mars 2025, notre camarade René-Louis Deloge nous a quittés dans sa 96^e année. Il a reçu un dernier hommage de la délégation de la Médaille militaire à l'église Saint-Laurent de Pont-à-Mousson.

Né le 11 octobre 1927, René-Louis s'engage en 1947 au 5^e bataillon de chasseurs à pied en Algérie, avant de partir pour l'Indochine l'année suivante au sein du 2^e bataillon de marche du 3^e RTA. Nommé sergent en 1951, il est rapatrié en métropole. Après un passage par le 5^e BCP et le 26^e RI, il repart pour la Tunisie en 1954, servant au sein du 3/23^e RI.

En 1957, il accède au corps des sous-officiers de carrière. Promu adjudant en 1959, il est en Algérie lorsqu'il est blessé par balle à Arris le 7 décembre. Maintenu en service avec une pension d'invalidité de 30 %, il se retire des armées en 1966 après une dernière affectation au CEC de Givet.

Son courage et son dévouement au service de la Nation ont été largement récompensés.

Il a reçu la Médaille militaire en 1962, la Croix de guerre des TOE avec étoile de bronze en 1951, ainsi que de nombreuses autres distinctions, dont la Médaille coloniale avec agrafe Extrême-Orient, la Médaille des troupes françaises en Indochine du Sud et la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord. René-Louis Deloge a été un exemple de courage et d'engagement pour nous tous. Les médaillés de la 62^e section et les marins coloniaux de Pont-à-Mousson saluent sa mémoire et présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Adieu René-Louis, reposez en paix.



96 GUADELOUPE
UD 096
0154 - GUADELOUPE

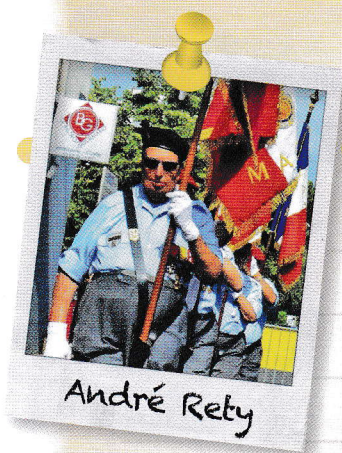
COLIN YVES ICHECK, UN HOMME D'ENGAGEMENT ET DE SERVICE

Il est décédé le 11 mars 2025 à l'âge de 95 ans. Né le 5 mars 1933, il s'est engagé initialement pour cinq ans le 12 octobre 1951, débutant une carrière de plus de vingt ans au sein de l'armée de l'Air et terminant avec le grade d'adjudant-chef. Son parcours l'a mené sur de nombreux théâtres d'opérations et en Outre-mer : Indochine, Algérie, Sénégal, Mauritanie et Polynésie française. Sa carrière militaire terminée, il a choisi l'Éducation nationale. Toujours très actif, il participait à de nombreuses activités

d'associations patriotiques.

Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la Médaille de l'aéronautique, il a été président du Souvenir français et président de la 154^e section, laissant une marque indélébile.

Lors de l'hommage qui lui était rendu, le président Blaise Charabie a énuméré ses décorations, témoins de son engagement sans faille, insistant sur le respect, la reconnaissance et la gratitude de tous. Mon ami repose en paix.



André Rety

71 SAÔNE-ET-LOIRE
UD 071
0067 - MÂCON

HOMMAGE À ANDRÉ RETY, LÉGIONNAIRE DE LA 67^E SECTION

Figure emblématique des anciens combattants de la région, notre camarade André Rety nous a quittés le 17 février 2025 à l'âge de 85 ans. Né le 22 novembre 1939 à Garnerans, André avait

initialement choisi le chemin de l'agriculture, travaillant sur l'exploitation familiale après avoir été formé à l'école de Pont-de-Vaux.

Sa vie prend un tournant en juillet 1960, lorsqu'il est appelé à servir la France. Après une incorporation au 1^{er} régiment de hussards, il rejoint le 18^e régiment de dragons en Algérie. Le 13 septembre 1960, son automitrailleuse percute une mine. Gravement blessé, il est évacué vers l'hôpital de Constantine, puis rapatrié en métropole. S'ensuivent deux années éprouvantes, rythmées par de multiples opérations et greffes.

De retour chez lui en 1962, il doit renoncer à la ferme familiale en raison de son état de santé. Il se réoriente vers la comptabilité et entame une carrière dans la fonction publique,

d'abord à Lyon, puis à Mâcon, où il s'installe et épouse Hélène en 1968.

Sa passion et son engagement pour le monde combattant ne faiblissent pas. Membre des Gueules Cassées et d'autres associations, il prend la présidence de la section régionale de l'association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles en 2000. Il était également un membre actif de notre 67^e section de la Médaille militaire de Mâcon, ainsi que de la Société des membres de la Légion d'honneur, dont il fut porte-drapeau jusqu'en 2024.

Titulaire de la Croix du combattant et de la Croix de la Valeur militaire avec étoile d'argent, André Rety avait été décoré de la Médaille militaire le 15 novembre 1966. Il a aussi été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1975, puis officier en 2021.

Ses obsèques, célébrées le 28 février, ont rassemblé vingt-six porte-drapeaux et de nombreuses autorités, témoignant de l'estime qu'on lui portait.

Nous perdons un ami, un patriote humble et loyal. Toutes nos pensées vont à son épouse Hélène.

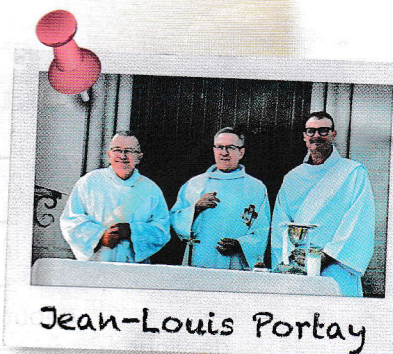
21 CÔTE-D'OR
UD 021
0457 - AUXONNE

HOMMAGE À JEAN-LOUIS PORTAY - AUMÔNIER MILITAIRE

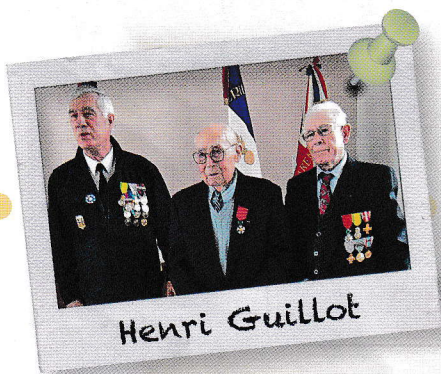
Engagé dans l'armée de l'Air, Jean-Louis a effectué sa carrière dans la spécialité mécanicien radio sol. Titulaire de la Médaille militaire depuis 1992, il a quitté l'institution avec le grade d'adjudant-chef. Après le décès de son épouse, il était appelé à devenir prêtre et aumônier militaire. Curé de paroisse et réserviste opérationnel puis citoyen, il a servi à la base aérienne 102 jusqu'à sa dissolution et au 511^e régiment du train jusqu'au 1^{er} janvier 2024. Toujours disponible, il venait présider les messes de baptême de promotion de la nouvelle école de gendarmerie de Dijon. À 75 ans, quittant sa charge de curé, il était

envoyé comme prêtre coopérateur à la paroisse d'Auxonne. D'une grande gentillesse, il était très à l'écoute du personnel militaire. Pendant plusieurs années, il a organisé le pèlerinage militaire international de Lourdes, au profit des unités qu'il accompagnait.

Il nous a quittés le dimanche 13 avril 2025 à l'âge de 77 ans. Nous ne t'oublierons pas camarade.



Jean-Louis Portay



Henri Guillot

16 CHARENTE
UD 016
1692 - LUXE MANSLE

HENRI GUILLOT, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le 22 février, dans les locaux de la mairie de Brettes (Charente), notre camarade Henri Guillot était fait chevalier de la Légion d'honneur par son ami Claude Sechet. La cérémonie s'est terminée par un sympathique moment de convivialité. Henri est né le 12 mars 1927. Il s'engage, en 1945, à 18 ans. Affecté d'abord en France, il passe par l'Allemagne avant de se retrouver en Cochinchine dans une garnison située au sud de Saïgon, il y reste 28 mois.

À la fin de ce séjour, sur sa demande, il rejoint les T.O.A. (Troupes d'Occupation en Allemagne). Il est nommé au grade d'adjudant en 1954. En 1955, Il sert en Algérie, pour une durée de 28 mois. Décoré de la Médaille militaire qui lui a été remise le 31 décembre 1961 au Mont Valérien, Henri détient également la Croix du combattant, la Médaille de reconnaissance de la Nation, la Médaille coloniale agrafe Indochine et la Médaille commémorative Algérie. Nous adressons toutes nos félicitations à notre cher Henri qui est un bel exemple pour nous tous.

54 MEURTHE-ET-MOSELLE
UD 054
0084 - LONGWY-LUXEMBOURG

HOMMAGE À ÉDOUARD JASNIEWICZ AU COLLÈGE VAUBAN DE LONGWY

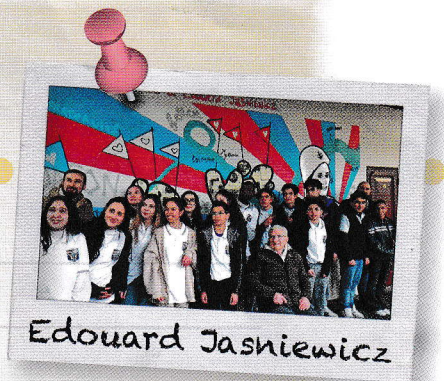
Le 13 mars 2025, le collège Vauban de Longwy (54) a inauguré une fresque réalisée par des élèves de 3^e, rendant hommage à Édouard Jasniewicz. Il est le dernier combattant ayant contribué à la libération de Longwy, et aussi le dernier représentant de l'épopée Rhin et Danube de la région. Cette œuvre, créée dans le cadre du concours de la résistance et de la déportation 2025 et du 80^e anniversaire de la Libération, est un témoignage poignant de l'histoire et un appel à préserver la liberté pour les générations futures. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Édouard Jasniewicz lui-même, de Vincent Hamen, maire de Longwy, et de Véronique Guillotin, sénatrice de Meurthe-et-Moselle. Les présidents d'associations patriotiques comme le Souvenir français, la Médaille militaire et Rhin et Danube étaient là eux aussi.

Édouard est né en France, de parents polonais arrivés dans les cités de la Chiers à Longwy en 1925. Engagé volontaire, il a joué un rôle crucial dans la libération de Longwy, alors qu'il n'avait que 17 ans. Aujourd'hui, à 97 ans, il continue d'être un « infatigable passeur de mémoire »,

comme l'a souligné Vincent Hamen. « Il a toujours à cœur de transmettre cette mémoire ô combien importante », a-t-il ajouté.

Le premier magistrat de la ville a également félicité les jeunes élèves et leur professeur, pour leur engagement et leur créativité, saluant ainsi l'initiative et le travail accompli. Cette fresque n'est pas seulement un hommage à un héros local, c'est aussi un message fort pour les générations futures. Elle rappelle les horreurs de la guerre et l'importance de préserver la liberté, des valeurs chères à Édouard et à tous ceux qui ont combattu pour la Libération.

Notre adhérent, âgé de 97 ans est un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale et d'Indochine. Il est chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec palme et de la Croix du combattant volontaire, titulaire de 2 citations. Il détient également de nombreuses médailles commémoratives dont celle des blessés de guerre.



Edouard Jasniewicz

Les enfants
viennent plus vite
que les galons.



La mutuelle sociale
des forces armées

Solidarm vous accompagne dès le début de
votre carrière, et dès que votre famille s'agrandit.

Félicitations à nos décorés !



**Légion d'honneur
Décret du 10 novembre 2025**

DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER

ROOS Horsr 0550° (13)
BARTEAU-PEYROT Claude 0039° (64)



**Légion d'honneur
Décret du 10 novembre 2025**

OFFICIER

WENGLER Hubert 0555° (10)
SAGER Jean 0846° (65)
FISKA Roger 1408° (24)
DUVETTE Fabien 1754° (83)

CHEVALIER

ARAND Heinrich 0340° (57)
BEDITSCHIN Wemer 0236° (67)
BELLENGER Daniel 0496° (61)
BENEDETTI Alexandre 0078° (2B)
BON-BETEND Robert 0790° (74)
BOSSET Gaston 0344° (83)
BRUSIANI Pierre 0252° (84)
DESSERTENNE Guy 0699° (60)
DOUANE Ammouche 0340° (57)
DUBOIS Claude 1374° (62)
DUSANG Claude 0393° (02)
FOUCHIER André 0096° (38)
FOURNIER André 0138° (51)
GIBOREAU Loïc 0186° (40)
GODARD Louis 1557° (25)
GUIONET Jacques 0067° (71)
HAUBOIS Jean-Marc 0098° (06)
KASCHTE Rainer 0409° (67)
KHALEF Sulayman 0183° (65)

KYRNIALA Vadzim 0626° (92)
LABARTA Hervé 1638° (40)
LE BORGNE Yves 1788° (22)
LE CORRE Louis 0503° (14)
LE MELLECC Armand 0125° (56)
LEVANNIER Raymond 0496° (61)
LUCIEN Joseph 0630° (83)
MANCEAUX Bernard 0179° (08)
MICHEL Joseph 0586° (73)
OTTINGER André 0246° (57)
PETILLON Michel 0034° (59)
PINGOT Michel 0032° (84)
PIPOLO Louis 0353° (06)
PIQUEMAL André 0241° (09)
RIFFARD Claude 0133° (59)
ROCHAT Jacquy 0257° (26)
ROY Michel 1692° (16)
RUSCETTA Maurice 1030° (74)
SINET Guy 0135° (26)
SORENTINI Jean-Paul 0416° (17)
SIMONIN Roger 0131° (49)
TORTELLI Philippe 0023° (47)
VAUTHIER Jean 1272° (68)



**Médaille militaire
Décret du 10 novembre 2025**

ALAVIN Marie 1423° (82)
BELINY Pascal UD61° (61)
BERTRAND Lionel 0522° (49)
BOISSEAU Guy 0402° (85)
BOUF Michel 1195° (92)
CIURANA Raoul 1716° (66)
COUTURIER Georges 0067° (71)
CULE Yowan 0457° (21)
DELALAIN Aléxis 0743° (60)
FERRANT Jean-Claude 0844° (57)
FOURNIER Daniel 1449° (11)
JAVAUULT Lucien 0886° (79)
JEGADO Jean 0708° (56)

JUIN Stéphane 0131° (49)
LEFEVRE Jacques 0116° (41)
LOWINSKY Jean 0807° (38)
MAURIN Pierre 0416° (17)
MERLE Jérôme 0901° (17)
MONTEIRO ENCARNACAO Luis 1423° (82)
NOUVIALE Bernard 1705° (31)
PEUCH Benoit 0438° (19)
RENEVIER Jacques 0807° (38)
ROBBE Louis 1557° (25)
SALAUD Jany 1142° (18)
STEPHAN François 1727° (52)
THIBAUT Paul 0072° (94)
TRULLU Serge 0006° (30)
VIDELO Olivier 0841° (54)
VINCENT David 1770° (31)
YOUSFI Seif 0290° (13)
ZYCKI Krzysztof 0089° (13)



**Ordre National du Mérite
Décret du 10 novembre 2025**

CHEVALIER

APPOLINAIRE Patrick 0043° (56)
GAZDIK Stanislas 3000° (75)

**Ordre National du Mérite
Décret du 2 décembre 2025**

OFFICIER

REAL José Miguel,
Président général de la SNEMM
BELLIES Jean-Claude 0913° (61)

CHEVALIER

CHENEAU Christophe,
Administrateur national
DE JESUS SALGUEIRO
Laurentino 204° (11)
FIAT Daniel 64° (38)
CUSENIER Hervé 3000° (75)

03

ALLIER

UD 003
0027 - Vichy

Forum des associations de la 27^e section



Le samedi 6 septembre 2025, le 8^e forum des associations se tenait au Palais des Congrès de Vichy, rencontrant de nouveau un grand succès, comptant 173 stands et ayant attiré des centaines de visiteurs. Comme chaque année, la 27^e section de la Société nationale d'Entraide la Médaille militaire de Vichy – Lapalisse était présente, aux côtés de la Légion d'honneur, de l'ONM, de la FNAME OPEX 03, de l'ULAC, de l'UNC, de l'association des réservistes de l'armée de l'Air et de la gendarmerie. Les conditions climatiques du jour étaient en notre faveur, les clubs et associations sportives et folkloriques ont pu réaliser toutes leurs prestations sur le parvis du palais et dans le parc des sources. Le rendez-vous en 2026 pour le prochain forum est d'ores et déjà sur nos tablettes.

UD 003

0203 - Moulins

Un nouveau bureau pour la 203^e section de Moulins



Après le décès de Michel Bouchard, président de la 203^e section, survenu au cours de ce mois d'avril 2025, un vote des adhérents a permis de confier la lourde tâche de lui succéder à David Michel. Il est secondé par Raymond Thomé et Philippe Moindrot, tous deux respectivement 1^{er} et 2nd vice-présidents. Alain Julien reste au poste de trésorier et Alain Revol à celui de secrétaire. Dominique Deshayes, président de l'UD 03, a salué ce nouveau bureau.

UD 003

1483 - Varennes-sur-Allier – Saint-Pourçain

Cérémonie du souvenir à Fleuriel

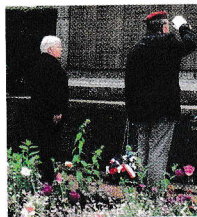


Le 7 mai 2025, la 1483^e section de Varennes – Saint-Pourçain et la 1698^e section de Gannat ont participé à la cérémonie du 80^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie à l'Historial du Paysan Soldat de Fleuriel (03). Pour cet événement, les enfants de l'accueil de loisirs ont lu des messages de paix. Ils étaient accompagnés du conseil municipal des enfants de Saint-Pourçain, qui a aidé les autorités à déposer les gerbes au pied de l'arbre de la Paix. L'école de gendarmerie

de Montluçon et la BSMAT d'Yzeure étaient présentes aux côtés du délégué militaire de l'Allier, du maire de Fleuriel, de la vice-présidente de la COMCOM Saint-Pourçain/Sioule/Limagne et du délégué général du Souvenir français. La cérémonie s'est achevée par le pot de l'amitié.

UD 003

Hommage à Loïc Jeansanetas, gendarme décédé en service



Le 23 avril 2025, des adhérents de l'UD03 étaient à Vichy pour prendre part à un hommage poignant rendu à la mémoire du gendarme Loïc Jeansanetas, décédé il y a deux ans des suites de blessures graves reçues lors d'une intervention à La Chapelle. Le 15 mars 2023, le gendarme Jeansanetas avait 27 ans. Membre du Peloton de Surveillance et d'Intervention de Vichy, il intervenait avec son unité pour interpellier un individu sous bracelet électronique. Menaçant envers la justice et la gendarmerie, l'individu a mis le feu à sa maison à l'arrivée des forces de l'ordre. Une violente explosion a grièvement blessé plusieurs militaires, dont Loïc Jeansanetas. Très gravement brûlé, il n'a jamais pu se remettre de ses blessures, s'éteignant après un long coma. Un vibrant hommage lui était rendu deux ans plus tard. Son nom restera désormais gravé sur les murs de la caserne de Vichy et sur le monument aux morts de la ville. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses autorités civiles et militaires dont le général d'armée Hubert Bonneau, directeur général de la gendarmerie nationale, et de la famille du héros. Françoise Sylla, présidente de la 27^e section de Vichy, a déposé une gerbe au nom des médaillés militaires. Loïc Jeansanetas a été nommé à titre posthume au grade de major et décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de la Médaille de la gendarmerie et de la Médaille de la sécurité intérieure.



08

ARDENNES

UD 008
0305 - Givet

Commémoration du 8 mai à Dinant (Belgique)

Le mardi 13 mai 2025, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires belges et françaises et de représentants des écoles dinantaises, une cérémonie de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 était organisée au cimetière français de la citadelle de Dinant (Belgique). En réponse à l'invitation du bourgmestre et des associations patriotiques belges, une délégation de la 305^e section et son porte-drapeau, menés par leur président, ont participé à la cérémonie.



13

BOUCHES-DU-RHÔNE

UD 013
0290 - Aix-en-Provence

Remise de décorations à la 290^e section



C'est le 11 mars 2025, au cours de la cérémonie d'inspection de la Compagnie de gendarmerie d'Aix-en-Provence, aux ordres du lieutenant-colonel Espinasse, que le général Caylus, commandant le groupement de gendarmerie départementale des Bouches-du-Rhône, a décoré deux de nos camarades de la 290^e section d'Aix-en-Provence. Il a nommé Jean-Pierre Marmol au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur et a concédé la Médaille militaire à Jean-Claude Brugeron. Ces décorations viennent récompenser la brillante conduite de nos deux adhérents, alors appelés du contingent durant la guerre d'Algérie. Tous deux sont titulaires de la Croix de la Valeur militaire, avec respectivement 2 et 1 citations. Félicitations à nos deux décorés.

15

CANTAL

UD 015
0914 - Aurillac

Visite immersive à l'aéroport d'Aurillac pour la 914^e section



Le 9 avril 2025, invitée par l'UNC et la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, la 914^e section a eu le plaisir de visiter l'aéroport d'Aurillac, accueillie par son directeur. Il a présenté les enjeux et les activités de cette plateforme régionale, essentielle pour l'économie locale. Accompagnés par des agents, les visiteurs ont découvert les infrastructures. Ils ont vu la piste et les zones d'embarquement. La modernité des installations et l'efficacité des équipes au sol les ont impressionnés. Ils ont également visité la tour de contrôle. La présentation de l'avion assurant la liaison Paris – Aurillac et des secours basés sur place fut un moment fort. Un moment convivial a suivi la visite, renforçant les liens.

24

DORDOGNE

UD 024
1789 - Nontronnais

Nontron, un 8 mai chargé d'émotion



Le jeudi 8 mai 2025, une cérémonie commémorative s'est déroulée place de la mairie à Nontron. Cet événement a été marqué par la présence exceptionnelle de trois communes lorraines dont

les habitants furent expulsés en 1940 par l'armée allemande. Les réfugiés avaient alors été accueillis à Nontron. Les maires de ces trois localités étaient présents, accompagnés d'une cinquantaine de personnes, dont les descendants des familles déplacées. Un cortège s'est ensuite rendu au monument aux morts pour le dépôt de gerbes. Un piquet d'honneur du 515^e régiment du train de La Braconne, ainsi qu'une vingtaine de véhicules anciens avec leurs conducteurs en costume d'époque, rehaussaient la cérémonie. Une délégation des médaillés militaires de la section de Nontron, menée par sa présidente Dominique Radeuil, a pris part à cette commémoration et a déposé une gerbe.

UD 024
1789 - Nontronnais

Repas de printemps



Cette année le repas de printemps de la 1789^e section de la Médaille militaire du Nontronnais s'est déroulé le 3 mai à la salle des fêtes de Sceau-Saint-Angel. Une trentaine d'adhérents avaient répondu présents. La présidente Dominique Radeuil a chaleureusement remercié le maire de la commune, Michel Combeau qui a bien voulu mettre la salle des fêtes à notre disposition. Elle lui a remis la médaille de la SNEMM. Très intéressé par notre association, monsieur le maire qui nous recevait pour la seconde fois, disait dans son discours de bienvenue qu'il avait bien approfondi ses connaissances sur la Médaille militaire. La présidente a ensuite salué le dynamisme de notre section et a invité tout le monde à se retrouver autour d'un excellent repas confectionné par notre camarade François Colin.

25 DOUBS
UD 025
1066 - Morteau

8 mai 2025, cérémonie particulière à Villers-le-Lac



Au cours de la cérémonie du 80^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 organisée au monument aux morts de Villers-le-Lac et à laquelle participait la 1066^e section, le lieutenant-colonel Bézard, DMD adjoint du Doubs, a remis la Médaille militaire à Mickaël Piton. Caporal-chef de 1^{re} classe, il s'est distingué par ses faits d'armes intenses durant sa carrière militaire. Il est actuellement brigadier-chef principal de la police municipale de la ville. Entré en service le 3 février 1998 au 152^e RI de Colmar, Mickaël Piton a quitté l'institution le 23 février 2016 avec le grade de caporal-chef. Projeté à dix reprises en missions extérieures, il a servi dans les Balkans (Kosovo), en Afrique (Tchad, Côte d'Ivoire, Centrafrique, Sénégal), au Moyen-Orient (Liban, Israël), en Asie centrale (Tadjikistan, Afghanistan) et à Chypre (également opération Pamir). Il a aussi effectué deux missions de renfort temporaire en Afrique. Cité à l'Ordre du régiment, il a reçu la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze. Notre nouveau médaillé militaire porte d'autres décorations parmi lesquelles

la Croix du combattant, la Médaille d'Outre-Mer et la Médaille d'or de la Défense nationale. Il détient aussi la Médaille commémorative française, la Médaille de la jeunesse et des sports, la Médaille commémorative de l'OTAN (agrafes Pamir/ISAF, ex-Yougoslavie, KFOR) et la Médaille de l'ONU (agrafe FINUL). Son parcours militaire exemplaire honore les membres de la 1066^e section.

29 FINISTÈRE
UD 029
1753 - Pays Bigouden

Cérémonie du 8 mai et remise de la Médaille militaire

Plusieurs membres de la 1753^e section de la Médaille militaire étaient présents lors de la cérémonie du 8 mai 2025 qui s'est déroulée à Plomeur sous l'autorité de l'amiral Bertrand Massoneau et de Ronan Crédou, maire de la commune. Le dépôt de gerbes de la 1753^e et du maire était suivi de la lecture des messages de l'UFAC (Union française des associations de Combattants et de Victimes de guerre) et du ministre des Armées, devant les élus de Plomeur, le conseil municipal des jeunes et de nombreux gradés dont le jeune retraité Nuker, berger allemand, lui-même médaillé. À cette occasion, l'amiral Massoneau a remis officiellement la Médaille militaire à Raoul Gloaguen, une distinction méritée pour celui qui fut timonier adjoint au chef de quart à la mer sur de nombreux vaisseaux et guetteur sémaphorique. La 1753^e est fière de le compter parmi ses membres et lui renouvelle ses félicitations.



31 HAUTE-GARONNE
UD 031
0021 - Toulouse

La 21^e section à la Fête des Associations



relayées auprès du président de section sur le stand. Malgré la chaleur, l'enthousiasme a permis de représenter fièrement notre association. Notre but était de faire connaître la SNEMM aux Toulousains. Nous avons présenté nos actions d'entraide et notre engagement social. L'accent a été mis sur le soutien aux personnes âgées, avec un accompagnement de proximité et une aide financière. Notre engagement envers la jeunesse a également été valorisé. L'aide à la scolarité et la maison d'éducation de la Légion d'honneur ont été présentées. La résidence de Hyères, un hébergement pour personnes autonomes, a suscité un vif intérêt. Ses atouts, comme l'ouverture au public, les tarifs compétitifs et son environnement, ont été mis en avant. De nombreux visiteurs, dont d'anciens militaires, se sont arrêtés. Ils ont montré un réel intérêt pour notre mission. L'événement s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce fut une belle occasion de tisser des liens avec la population et les organisateurs. Le président de la 21^e section remercie Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, pour cette

opportunité. Un grand merci aux membres du comité : Albert Estienne, Gérard Mary, Christine Galin et Marc-Eddy Lafuente.

33 GIRONDE
UD 033
1649 - Saint-André-de-Cubzac

Disparition de Mario Crémonesi



Mario Crémonesi nous a quitté le 4 juillet 2025. Ses obsèques ont été célébrées le 10 juillet à Saint-Vincent-de-Paul (Gironde) en présence de quatorze portedrapeaux d'associations du monde combattant. Mario est né le 28 décembre 1934.

Appelé au service militaire pour une durée de 24 mois, classe 1954, il en effectue 20 en Algérie. Blessé à la cuisse droite au cours d'une opération qui s'est terminée en combat au corps à corps, Mario réussit malgré tout à rejoindre son bivouac avec son arme et celle d'un de ses camarades. Pour cela et pour sa bravoure, il est cité à l'ordre de l'armée. Membre de la 1649^e section depuis 2000, ponctuel et disponible, Mario était un homme aussi discret que sympathique. La devise de la Médaille militaire « Valeur et discipline » lui allait si bien. Il était chevalier de la Légion d'honneur (2022), titulaire de la Médaille militaire (1999), et détenait la Croix du combattant, la Croix de la Valeur militaire avec palme, la Médaille des blessés de guerre, la Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre (agrafe Algérie) et la Médaille commémorative AFN. Nous saluons la mémoire d'un homme qui restera un exemple pour beaucoup d'entre-nous.

35 ILLE-ET-VILAINE
UD 035
1101 - Dol-de-Bretagne

1101^e section de Dol-de-Bretagne, 80 ans d'existence

Le 4 août 2025, la 1101^e section de la Médaille militaire de Dol-de-Bretagne fêtait son 80^e anniversaire conjointement avec le 81^e anniversaire de la libération de la ville. Six sections du département étaient présentes, seize drapeaux des associations du monde combattant des communes environnantes les accompagnaient. Les élus étaient représentés par Denis Rapinel, maire de la commune, et Michel Esneu, sénateur-maire honoraire. Le président Jean-Paul Fleury a rappelé l'historique de la Médaille militaire. Un dépôt de gerbe a été effectué par le président départemental Serge Thareault, accompagné par la vice-présidente des dames d'entraide Christianne Trémorin et le trésorier Jean-Marie Marnier. À l'issue de la cérémonie, les participants étaient invités au verre de l'amitié servi dans la salle d'honneur de la mairie, accueillis par une haie d'honneur. Jean-Paul Fleury a rendu hommage en les nommant aux médaillés militaires et aux dames d'entraide disparus ces dix dernières années. Deux médailles de vermeil ont été remises. Pour clôturer la journée, un repas convivial a été servi au restaurant *Le Bretagne* de Vivier-sur-Mer.



UD 035
1730 - Combourg

Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Les 17 et 18 mai 2025, Combourg et l'association 329^e Bucks Hot ont commémoré le 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Ce régiment américain a

joué un rôle clé dans la libération de Saint-Malo et de sa région. Un week-end mémoriel était organisé avec des associations patriotiques locales et l'installation d'un camp militaire exposant des véhicules et des tenues d'époque.

Le 18 mai, une stèle et une roseraie étaient inaugurées place Louis Lefrançois (Revue n° 607 – Membres à l'honneur), en hommage aux déportés et résistants de Combourg (1940-1945). Le maire et les présidents des associations locales ont mené la cérémonie, accompagnés par les logos de Combourg, l'UNC, les représentants de la SNEMM et le 329^e Bucks Hot. Trente-trois drapeaux d'associations patriotiques, dont six de la Médaille militaire, étaient présents. La cérémonie, riche en émotions, était suivie d'un défilé en ville, auquel participaient les pompiers et la fanfare de La Fresnais. Un dépôt de gerbe, place des Déportés, honorait les onze déportés de Combourg. La journée s'est achevée par une exposition du camp américain et des démonstrations de véhicules militaires historiques.



37

INDRE-ET-LOIRE

UD 037
0036 - Tours

La 36^e section fête ses 120 ans



Le 15 juin 2025 la 36^e section de la Médaille militaire de Tours fêtait son 120^e anniversaire à Parçay-Meslay. Devant 80 personnes, un dépôt de gerbe était effectué par les autorités civiles et par Patrick Piquet, président de la section, accompagné de deux dames d'entraide. Treize drapeaux étaient présents, montrant la solidarité évidente entre les associations patriotiques du monde combattant. Un vin d'honneur était servi dans une salle communale qui, décorée pour la circonstance, rappelait les 120 ans de présence de

notre section. Une exposition d'archives, deux anciennes revues de 1928, un diplôme de la Médaille militaire de la même année et différentes versions de notre médaille accompagnait des photos des dix dernières années, elles rappelaient le souvenir de nos amis disparus. Des diplômes ont été remis à Nadine Guétault pour 25 ans et à Pierre Mercier pour 50 ans de port de la Médaille militaire. Un diplôme d'honneur avec une médaille associative d'argent venait récompenser Jacob Abel pour son engagement envers la SNEMM. Le repas servi par l'équipe de monsieur Voisin, traiteur à Civray-de-Touraine, a permis de terminer agréablement cette journée festive.

UD 037

1843 - Loches

Devoir de mémoire à Dolus-le-Sec (37)



Le dimanche 27 juillet 2025, une cérémonie était organisée au monument aux morts de Juche Grolle à Dolus-le-Sec (37). Le 27 juillet 1944, ce lieu a été le théâtre du massacre de 4 résistants dont l'un d'eux était membre du maquis Césario. Après le traditionnel dépôt de gerbes et la sonnerie aux morts, le fils d'un de ces héros a lu un texte retraçant l'horreur de cette triste journée. De nombreuses personnalités civiles et militaires ont assisté à cette commémoration ainsi que douze drapeaux dont celui de la 1843^e section de la Médaille militaire de Loches – Nouâtre.

38

ISÈRE

UD 038
0064 - Vienne

Inspection annoncée de la compagnie de gendarmerie départementale de Vienne (38)

Le 9 avril 2025, l'inspection annoncée de la compagnie de gendarmerie de Vienne, commandée par le lieutenant-colonel Florent Anfray se déroulait en présence du général Frédéric Massip, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Isère. Les membres de la 64^e section de la Médaille militaire de Vienne étaient conviés à participer à la cérémonie, accompagnés de leur drapeau. À cette occasion, la majeure Valérie Camus, de la compagnie de Vienne a été décorée de la Médaille

militaire, l'une des distinctions les plus prestigieuses de la République Française. Elle vient récompenser son courage, son dévouement et les services rendus à la Nation.

Nous sommes fiers d'avoir pu assister à l'honneur dont la majeure Valérie Camus a fait l'objet.



51

MARNE

UD 051
0141 - Châlons-en-Champagne – Suippes

Hommage à la Médaille militaire : Robert Drab décoré à Châlons-en-Champagne

Le 8 mai 2025, à l'occasion d'une cérémonie solennelle, la Médaille militaire a été remise à Robert Drab, membre de la 141^e section de la Médailles militaires de Châlons-en-Champagne – Suippes par le général de brigade Olivier Hautreux, commandant en second du commandement de l'entraînement au combat interarmes.

Engagé au 6^e RPIMA en mai 1958, Robert Drab effectue un saut opérationnel le 30 juillet 1959 à Akfadou, en Algérie. Il est cité à l'ordre de la brigade le 1^{er} mars 1960. Libéré de ses obligations militaires avec le grade de caporal-chef en septembre 1960, il intègre la gendarmerie. En 1961, il retourne en AFN avec la 10^e Légion de gendarmerie mobile à Cherchell. Son action décisive lors d'une fusillade à Alger en janvier 1962 lui vaut un témoignage de satisfaction. Il quitte l'institution en 1964.



Nouveau médaillé militaire, Robert Drab est titulaire de la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze, de la Croix du combattant, de la Médaille de la reconnaissance de la Nation et de la Médaille

commémorative AFN agrafe Algérie. Un verre de l'amitié a clôturé cette émouvante cérémonie à l'hôtel de ville de Châlons-en-Champagne.

UD 051

0141 - Châlons-en-Champagne – Suippes

Sortie annuelle de la 141^e section, une journée à Paris



La 141^e section de la Médaille militaire de Châlons-en-Champagne – Suippes a organisé sa sortie annuelle à Paris le jeudi 5 juin 2025. Quarante-trois adhérents et amis y ont participé. Après un départ matinal et une météo clémente, le groupe a visité le château de Vincennes. Ils y ont découvert la salle des Emblèmes et le musée des Chasseurs, installés dans le Pavillon du Roi. Le déjeuner s'est déroulé au Cercle Mixte de la Garde Républicaine, quartier des Célestins. L'après-midi fut consacrée à la visite du Palais du Luxembourg. Christian Bruyen, sénateur de la Marne, a accueilli le groupe. Il a présenté l'histoire du palais et son

MANUFACTURE
1930
MANUFETES
— DRAPEAUX & TEXTILE —

Nathalie CHOSSON

Accueil - Secrétariat
490 allée du Millésime - 26600 MERCUROL - VEAUNES

SERVICE CLIENT À VOTRE ÉCOUTE

04 75 08 24 87

DU LUNDI AU VENDREDI 8h 12h 13h15 17h15



Drapeaux fabriqués dans nos ateliers de Mercurol (Drôme)

- Revendeurs de médailles -

Demande par mail : manufetes@wanadoo.fr

évolution. Dans l'hémicycle, le sénateur a détaillé le rôle du Sénat dans l'élaboration des lois et le fonctionnement des institutions. Une séance type a été présentée, suivie d'un échange avec les participants. La journée s'est achevée par un verre de l'amitié à la buvette, avant le retour. Tous ont apprécié cette journée très enrichissante. Nous remercions le sénateur pour sa disponibilité.

UD 051

0141 - Châlons-en-Champagne - Suippes

Des porte-drapeaux récompensés

Le 13 juillet 2025, à l'issue de la cérémonie consacrée à la fête nationale de Châlons-en-Champagne, c'est dans le grand salon de l'hôtel de ville que le maire Benoist Apparu et les autorités civiles et militaires présentes ont remis la médaille d'honneur de la ville à plusieurs porte-drapeaux. Monsieur Apparu a remercié les récipiendaires pour leur disponibilité, leur courage et leur dévouement, soulignant qu'ils sont les acteurs indispensables au caractère solennel des manifestations patriotiques. Quatre représentants de la SNEMM étaient ainsi mis à l'honneur, Denis Girod, Denise Cornil, et Michel Lefevre de la 141^e section et Patrice Duboudeu de la 677^e section.



52 HAUTE-MARNE

UD 052

Concours de la Résistance et de la Déportation

Près de 240 lycéens et collégiens de Haute-Marne ainsi que des détenus de la maison d'arrêt de Chaumont ont participé à l'édition 2025 du Concours national et départemental de la Résistance et de la Déportation. Une cérémonie s'est déroulée au mémorial de Colombey les deux Églises et a permis d'en dévoiler le palmarès. Le thème de cette année était « Libérer et refonder la France (1943-1945) ». L'Union départementale de la Médaille militaire de Haute-Marne a participé financièrement à son organisation. Elle était représentée par Marcel Bal, président de la 129^e section de Langres, Francis Picard représentant le président de l'UD 52, Michel Ruiz de la 330^e section de Chaumont-Nogent et Dominique Cleiss de la 287^e section de Saint-Dizier et délégué départemental des Gueules Cassées. Un groupe d'élèves ayant présenté un travail de très bon niveau a été sélectionné pour représenter la Haute-Marne. Félicitations à ces jeunes qui n'hésitent pas à s'impliquer de plus en plus nombreux dans le devoir de mémoire.



UD 052

Fête des drapeaux

Le 6 septembre 2025, la 93^e fête des drapeaux était organisée à Chevillon (52) par les ACPG-CATM-OPEX du département. 108 porte-drapeaux de la Haute-Marne se sont retrouvés pour l'occasion. L'office religieux a été célébré par Mgr Joseph de Metz-Noblat, évêque de Langres et le prêtre de la paroisse. Ensuite, la fanfare de Chevillon, les porte-drapeaux

dont 5 de l'UD 52, les autorités civiles et militaires et la population se sont rendus au monument aux Morts. Les présidents ou les vice-présidents des structures de la SNEMM représentées étaient également et ont participé au bon déroulement de la cérémonie. Après une évocation historique, le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Dizier a remis leur insigne à 14 porte-drapeaux parmi lesquels Nadine Rousselot, porte-drapeau suppléant de la section de Saint-Dizier depuis 3 ans. Cette belle journée ensoleillée s'est terminée par un repas où 220 convives ont pu échanger leurs souvenirs.



UD 052

Passation de commandement au 61^e régiment d'artillerie

Le vendredi 4 juillet 2025, le 61^e régiment d'artillerie était rassemblé sur la place d'armes du quartier général d'Aboville à Chaumont pour une importante cérémonie placée sous la présidence du général Galan, commandant la brigade d'artillerie. Après 2 années très chargées passées à la tête de ce glorieux régiment, le colonel Pierre-Yves Le Vivant quittait son commandement. C'est le colonel Thomas Loison qui lui succède. Au cours de cette belle et émouvante prise d'armes, l'adjutant-chef Gregory a été décoré de la Médaille militaire par le général. Notre médaille et la SNEMM étaient représentées par José-Miguel Real, président général, en uniforme pour la circonstance, le président départemental Jean-Pierre Paquet et le porte-drapeau Christophe Husson Thomassin. Les diables noirs et leurs invités se sont tous retrouvés autour d'un buffet très bien préparé par des traiteurs locaux.



54

MEURTHE-ET-MOSELLE

UD 054

0044 - Nancy et environs

Assemblée générale



Le dimanche 27 avril 2025, le Kiosque à Jarville-la-Malgrange a accueilli la 44^e section pour son assemblée générale annuelle. Après la présentation du drapeau, le président, M. Viry, a exposé le rapport moral. Le secrétaire adjoint, M. Moulut, a lu le rapport d'activités. Le trésorier, M. Thirion, a détaillé le bilan financier, validé par la commission de contrôle. Tous les rapports ont été approuvés à l'unanimité. Le président a remercié les participants et les invités. Il a rappelé l'histoire de la Médaille militaire, instituée en 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III. La 44^e section a été fondée en 1904. Avec 93 adhérents, la section reste très active, participant régulièrement au devoir de mémoire. Des récompenses du siège national ont

été décernées avant la clôture. MM. Scherier et Colonna ont reçu un diplôme pour plus de 25 ans de Médaille militaire. M. Bourion a obtenu une médaille d'argent pour son dévouement. M. De Carli, le doyen de la section, a reçu une médaille de vermeil et un souvenir associatif pour sa fidélité. Après l'hymne national chanté à cappella, une collation, puis un repas convivial, ont clôturé l'événement.

UD 054

Hommage aux médaillés militaires en Meurthe-et-Moselle

Le 6 avril 2025, l'UD 54 a honoré les médaillés militaires de Meurthe-et-Moselle tombés pour la France en présence de personnalités locales et de quatorze porte-drapeaux. Malgré un vent glacial, le soleil était éclatant. Une première gerbe a été déposée devant la stèle de la place de Trey à Pont-à-Mousson par le président et le vice-président de l'UD 54, une seconde par le maire, accompagné du conseiller départemental.



Après la cérémonie, les participants ont été conviés à l'hôtel de ville par Henri Lemoine, maire de Pont-à-Mousson. Au cours de cette réception, un diplôme pour plus de 25 ans de médaille militaire était remis à Gérard Bonnet. Une médaille du souvenir de la SNEMM était offerte à M. Lemoine. Un déjeuner convivial, partagé au club de l'amitié, a clôturé cette journée mémorielle.

55

MEUSE

UD 055

0092 - Commercy

Cérémonies du souvenir dans le sud meusien, participation active de la 92^e section

Le dimanche 31 août 2025, Les communes de Saint-Mihiel et d'Apremont-la-Forêt rendaient hommage aux combattants qui ont donné leurs vies sur le Saillant de Saint-Mihiel au cours de la Grande Guerre. La 92^e section était présente, en délégation, accompagnée de son drapeau. Au cours du déplacement à travers la forêt, alors que l'assemblée empruntait l'un des parcours des combattants d'alors, le porte-drapeau de la fédération André Maginot était victime d'un léger malaise. Claude Naets, le trésorier de la 92^e section, s'est proposé spontanément pour le soulager du poids de l'emblème. Il l'a amené jusqu'à la Croix des Redoutes, monument à la mémoire du 95^e RI dont faisait partie le journaliste et écrivain Jacques Péricard qui lançait le célèbre cri *Debout les Morts*. À Commercy, le 81^e anniversaire de la libération de la ville était célébré au carré militaire du cimetière communal. La 92 était là, fidèle au devoir de mémoire qui caractérise la SNEMM. Le représentant du DMD de la Meuse ayant été empêché en dernière minute, le maire cherchant désespérément la bonne personne pour tenir le rôle de maître de cérémonie, c'est le président Gérard Maupetit qui à son tour, a proposé ses services. La cérémonie a pu se dérouler dans les conditions souhaitées, rendant un vibrant hommage à nos alliés libérateurs. Les médaillés militaires restent fidèles à leur devise.



57

MOSELLEUD 57
1217 - Boulay**Hommage à Raymond Mathieu**

Notre camarade et ami Raymond Mathieu nous a quitté le 18 mai 2025 à l'âge de 78 ans.

Raymond, né le 21 décembre 1946 à Lunéville, a effectué son service militaire en 1966-1967 à Suippes en tant que maître-chien. En juin 1968, il s'est engagé dans la gendarmerie et a rejoint une brigade motorisée en 1971 pour la durée de sa carrière. Il a pris sa retraite en décembre 2001 dans sa dernière affectation à Bruyères-Vosges, venant s'installer à Boulay-Moselle. La Médaille militaire lui a été conférée par décret du 18 mars 1998. Il a adhéré à la SNEMM le 31 mars 1999, au sein de la 1217^e section dont il a été le trésorier de mars 2005 à mars 2019. Uni à Edith le 8 mars 1969, Raymond a eu le bonheur d'être papa de 3 enfants et papy de 5 petits-enfants qui l'ont entouré de leur affection. Très proche de la nature, il aimait la chasse et la pêche à la ligne. Il a été aussi très investi dans la vie paroissiale pendant plus de 20 ans. Adieu cher ami et dévoué camarade. Nous gardons de toi le souvenir de ta gentillesse et de ton caractère enjoué.

61

ORNEUD 061
0496 - Argentan - Flers**Changement de président**

Le jeudi 27 mars 2025, l'assemblée générale de l'UD 61 qui s'est tenue au cercle mixte de l'EGM 23/3 à Argentan a été l'occasion

pour Philippe Auffret de prendre officiellement les fonctions de président, succédant ainsi à Aimé Le Bot qui n'a pas souhaité se représenter. Remerciant les adhérents pour leur confiance, le nouveau président a rendu hommage à son prédécesseur et a annoncé un projet de visite aux membres de la section d'ici la fin de l'année. Aimé Le Bot a eu l'ultime honneur de récompenser cinq adhérents méritants avant un dépôt de gerbe effectué devant la stèle du mâit des couleuvres de l'escadron, en présence d'autorités civiles et militaires. Un repas convivial a clôturé la journée. Philippe Auffret est né le 28 avril 1957 dans les Côtes-d'Armor. Retraité de la gendarmerie depuis 2013, il est membre de l'UNPRG 61. Il a exercé comme maire adjoint aux affaires sociales et à la sécurité à Bagnoles de l'Orne de 2014 à 2020. Diacre permanent, il dirige les Hospitaliers de l'Orne et fait partie de la cellule d'accueil et d'écoute des victimes de violences dans l'Église, pour le diocèse de Sées. Cité à l'ordre de la brigade (7 janvier 2004), il est décoré de la Médaille militaire, de la Médaille de la gendarmerie nationale avec étoile d'argent (citation à l'ordre de la division, 13 mai 2013), de la Médaille d'or de la Défense nationale, de la Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement décernée par le préfet de l'Orne et de la Médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

62

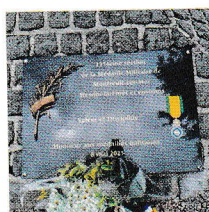
PAS-DE-CALAISUD 062
0196 - Berck-sur-Mer**Action mémorielle avec des élèves de 3^e de collèges du Pas-de-Calais**

Le 80^e anniversaire de la Libération a été l'occasion d'une action mémorielle au profit d'élèves de 3^e des collèges Notre-Dame de Berck-sur-Mer

et Saint-Joseph d'Étaples-sur-Mer (62), sur le thème « les fusillés du Mont Valérien ». L'initiative de l'association des compagnons du devoir de mémoire de Groffliers, présidée par Yves Lejeune, et à laquelle les sections de l'UD62 sont associées, a vu le jour avec la collaboration des professeurs d'histoire-géographie et d'éducation morale et civique. Une année de recherches a abouti à l'édition d'un livret de synthèse des travaux suivie d'un voyage organisé le 23 mai 2025 pour 57 élèves. Invités par Jean-François Rapin pour une visite du Sénat, les collégiens ont ensuite découvert le Mont Valérien. Une cérémonie avec dépôts de gerbes au mémorial de la France combattante précédait cette visite. Elle s'est déroulée sous l'autorité de Jean-Baptiste Romain, directeur des hauts lieux de la mémoire nationale en Île-de-France, en présence de Claude Vilcot, maire de Groffliers, des présidents et porte-drapeaux de nos deux sections, des anciens combattants de Berck, Groffliers et Verton et de l'UDSOR 62. Ce fut une très belle journée riche en découvertes et en émotions pour ces adolescents.

UD 062
1374 - Montreuil-sur-Mer**Cérémonie de remise des prix pour les jeunes artistes de la mémoire**

Ce vendredi 27 juin 2025, dans la salle d'honneur de la mairie de Montreuil-sur-Mer, une cérémonie a récompensé la classe de CM1-CM2 de l'école Victor Hugo. En présence de nombreuses personnalités, dont le maire Pierre Ducrocq, les élèves ont reçu le premier prix départemental du concours scolaire « Les petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre ». Dirigés par leurs enseignants, M. Ligniez et M. Napora, les jeunes lauréats ont mené un projet remarquable. Ils ont redonné vie à l'histoire d'Edmond Ducrocq, un poilu agriculteur de La Clotterie et arrière-grand-père de M. Ligniez. Les élèves ont fait preuve d'une grande créativité, d'un sens artistique affirmé et d'une rigueur historique impressionnante. Ce travail honore les valeurs de mémoire et de citoyenneté qu'ils se sont appropriées et qui nous sont chères. Il est désormais en compétition pour le concours national. Félicitations aux élèves et à leurs professeurs pour leur investissement.

UD 062
1374 - Montreuil-sur-Mer**Dévoilement d'une nouvelle plaque en hommage aux médaillés militaires à Hesdin-la-Forêt**

La cérémonie du 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, organisée sous un soleil radieux à Hesdin-la-Forêt, était empreinte de recueillement, de transmission et d'hommage.

L'un des moments marquants fut le dévoilement de la nouvelle plaque commémorative dédiée à la 137^e section de la Médaille militaire. Cette plaque remplaçait celle qui avait été apposée sur le monument du conflit de 1870. Les autorités civiles et militaires, dont Matthieu Demoncheaux, maire d'Hesdin-la-Forêt, étaient entourées d'une foule nombreuse. Cette commémoration fut rehaussée par la présence d'un piquet d'honneur en armes de la gendarmerie nationale, commandé par le capitaine Rodrigue Durieux. Les cavaliers de la brigade équestre de la gendarmerie du Touquet, le comité des Anciens combattants et les porte-drapeaux étaient également présents, ainsi que les sapeurs-pompiers avec leurs véhicules, la brigade canine et les membres de l'association *Faire Revivre l'Histoire* avec leurs véhicules militaires d'époque, et dirigés par Serge Varlet. Les arbalétriers hesdinois et l'harmonie municipale ont aussi contribué à cette journée. L'émouvante participation des enfants des écoles, encadrés par les enseignants et leurs parents est à souligner.

UD 062
1622 - Marquion**Les médaillés militaires étaient présents à Villers-lès-Cagnicourt le 6 avril 2025**

Le 6 avril 2025, la 1622^e section de la Médaille militaire était accueillie à Villers-lès-Cagnicourt pour participer à une journée commémorative qui a débuté par un office religieux célébré par le père Joseph Marie Ntumba. Un dépôt de gerbes, dont celle des médaillés militaires, était effectué au pied du monument aux morts en présence des maires des communes environnantes et/ou de leurs représentants, des corps constitués, des présidents d'associations du monde combattant et de 12 drapeaux. L'harmonie municipale, qui avait précédé le défilé des participants jusqu'à la salle des fêtes, a fait vibrer la foule avec quelques interprétations musicales devant l'entrée. Jean Réniers, président de la 1622^e section a pris la parole, terminant son allocution en offrant un cadeau à Yves Legros, maire de Villers-lès-Cagnicourt. Evelyne Réniers, vice-présidente des dames d'entraide a elle aussi prononcé quelques mots et lui a offert le livre de la Médaille militaire. Le discours de Yves Legros a clôturé la cérémonie.

65

HAUTES-PYRÉNÉESUD 065
1804 - Tournay**Hommage aux héros du réseau Ho-Ho**

Le 13 août 2025, la commune de Bordes a commémoré le sacrifice de quatre résistants fusillés sur son territoire le 13 août 1944. François Mousis, Ernest Lannebère, Paul Gougéard et Henri Gourmelin faisaient partie du réseau américain Ho-Ho, formé dans les Hautes-Pyrénées en mai 1944. *Leur histoire tragique vous est racontée dans le numéro 606 de la revue, page 6.* Deux cérémonies d'hommage ont été organisées, l'une au cimetière communal devant la tombe d'Henri Gourmelin, le seul des quatre héros à être encore inhumé à Bordes, la seconde devant le monument de la Résistance de Bordes érigé à l'endroit même où ces hommes ont été exécutés. Du 9 au 13 août, dans la salle des fêtes de Bordes, une exposition organisée par la section des anciens combattants, l'association historique du Pays de Tournay et la 1804^e section de la

Médaille militaire faisait découvrir aux visiteurs leur histoire et leur sacrifice. Une dizaine de drapeaux étaient présents à cette cérémonie du 81^e anniversaire, à laquelle assistaient les deux petites filles d'Ernest Lannebère, le petit-fils de François Mousis et des descendants d'anciens résistants du maquis de Bordes. Un vibrant hommage a ainsi été rendu aux quatre martyrs du réseau Ho-Ho.



66

PYRÉNÉES-ORIENTALES

UD 066
1620 - Saint-Laurent-de-la-Salanque

Magnifique journée de partage pour les médaillés militaires de la Salanque et leurs amis



Comme chaque année, en association avec Souvenir français et l'UNC locale, la 1620^e section de la Médaille militaire a organisé un repas de cohésion à l'aire de détente de Saint-Laurent, sous un beau soleil. Madeleine Garcia Vidal, vice-

présidente du conseil départemental, et Laurence de Besombes-Singla, maire de Saint-Laurent, les ont honoré de leur présence. Une paella était au menu cette année. Ils étaient une soixantaine à avoir répondu présent à l'invitation de Jean-Paul Alba, président de 1620^e section. Après un copieux apéritif agrémenté d'un généreux plateau de charcuteries diverses et variées, Driss a régalié l'assemblée avec sa paella qui a ravi les papilles des convives. Une animation musicale, assurée par Michel, accompagnait cet excellent repas. Les participants se sont quittés heureux d'avoir partagé ce moment de convivialité. Ils attendent avec impatience une autre occasion de se retrouver.

Pour rejoindre la section ou pour tout renseignement : presidentsection1620@orange.fr

67

BAS-RHIN

UD 067
0323 - Haguenau et environs

Ravage de la Flamme éternelle : une journée mémorable pour de jeunes haguenviens

Le 23 mai 2025, la 323^e section de la SNEMM a accompagné deux classes de CM2 de l'école de la Vieille Île pour un voyage mémoriel dédié au ravage de la Flamme éternelle. Ces deux classes étaient lauréates d'un concours lié au 80^e anniversaire des libérations de Haguenau. La journée a débuté par une excursion en bateau-mouche sur la Seine, suivie d'un pique-nique au Champ de Mars, au pied de la tour Eiffel. Une visite du musée des Invalides était également au programme.

Les élèves ont participé à la cérémonie du ravage la Flamme sous l'Arc de Triomphe, en présence du général gouverneur militaire de Paris et de chefs d'état-major européens. Ils ont déposé une gerbe sur

la tombe emblématique du Soldat inconnu. Mathilde, l'une des élèves, a eu l'honneur de porter le drapeau des juniors du Souvenir français, elle était aux côtés des drapeaux du comité de Haguenau et de l'association Rhin & Danube. La *Marseillaise* a naturellement fait monter une émotion palpable. Grâce à la mairie de Haguenau et à Marc Ephritikhine, président du comité du Souvenir français de Haguenau, cette journée restera gravée dans les esprits. Ainsi, la mémoire du Soldat inconnu ne sera jamais oubliée.



69

RHÔNE

UD 069
0502 - Lyon Perrache

Nouvelles de la 502^e section de Lyon-Perrache

Pour la 502^e section, le premier trimestre 2025 peut se résumer en trois dates majeures. La section a tenu son assemblée générale le 8 février, le 26 avril, elle participait à la cérémonie au cours de laquelle la Croix de chevalier de la Légion d'honneur était remise à M. Deroux, le 8 mai, c'était au tour de M. Coquillard de recevoir cette haute distinction, toujours en présence de notre section. À cette occasion, le drapeau de la 502 était porté par Stéphane Richard, qui a également pris part au défilé organisé dans la ville de Craponne. La 502^e section détient d'anciens

Offre réservée aux
Médailles Militaires



CONTACTEZ-NOUS :

Tél : 03 26 58 48 37

Mail : contact@redempteur.com

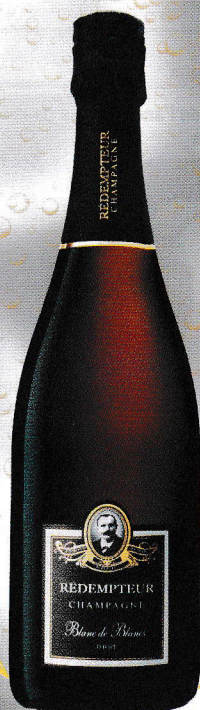
Site : www.redempteur.com

Edmond DUBOIS
"Le Rédempteur
de la Champagne"



CHAMPAGNE
REDEMPTEUR

Viticulteur depuis 1789



Visite de caves,
dégustation, vente :

30 Route d'Arty
51 480 VENTEUIL

ACCUEIL :

Du lundi au vendredi
10h à 12h / 14h à 17h

Claudy
Arrière petite-fille
du Rédempteur et
fille de Médaille
Militaire

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

drapeaux de communes rhodaniennes, ils sont portés par certains de ses membres actifs qui participent aux diverses cérémonies de souvenir mémorielles de la région. Ils étaient présents notamment à celle de l'anniversaire du génocide arménien. D'autres activités importantes ont suivi, comme lors de la célébration du 14 juillet, avec la présence des drapeaux de l'UD, de la 502 et de la 717 sur la place Bellecour. Celui de la 502^e section était porté par un jeune élève du lycée militaire d'Autun.



71 SAÔNE-ET-LOIRE

UD 071
0067 - Mâcon

Journée verte de la 67^e section de Mâcon



Le 18 juillet 2025, les membres de la 67^e section de la Médaille militaire se sont donnés rendez-vous à l'espace des quatre saisons à Loché pour leur traditionnelle journée verte. Les 50 participants ont

unaniment apprécié le repas champêtre dégusté en commun au cours de cette belle journée ensoleillée. Elle était destinée à renforcer les liens au sein de notre section, dans un bel esprit de convivialité. Au cours de l'apéritif de bienvenue, nous avons eu le plaisir d'accueillir les présidents de la section de la SMLH de Mâcon, du comité d'entente des associations patriotiques du Mâconnais, de l'union départementale des retraités militaires et des veuves et le représentant de l'UNP de Mâcon. Le président Jean-Luc Prudent a remercié les adhérents qui ont participé activement à la réussite de cette journée. Il a également adressé ses remerciements à la mairie de Mâcon et au maire de la commune associée de Loché qui a généreusement mis cet espace à notre disposition, sans oublier tous nos partenaires. Il a convié toutes celles et ceux qui le souhaiteront à l'édition de juillet 2026.

UD 071

0238 - Chalon-sur-Saône

Journées départementales des Armées



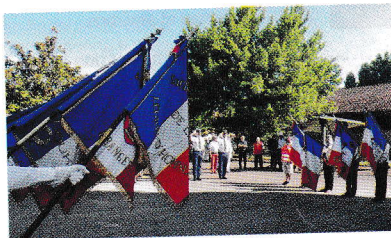
Les journées départementales des Armées (JDA), organisées les 20 et 21 juin 2025 par le département de Saône-et-Loire et la délégation militaire départementale, avaient pour but de renforcer la cohésion nationale entre le public et nos militaires. Ce fut pour les visiteurs l'occasion d'une immersion d'une ampleur inédite dans le monde de nos forces armées, marquant ainsi le lien Nation - Armées. La première journée était consacrée à des conférences, suivies d'une soirée musicale au cours de laquelle se sont produits les formations de la

Légion étrangère, de l'artillerie et des ensembles chalonnais. La seconde journée, ce sont près de 50 unités de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air et de l'Espace, des services interarmées, de la Marine nationale et de la gendarmerie qui sont allés à la rencontre du public. Les expositions et les présentations de matériels ont enthousiasmé les curieux. Parmi la vingtaine d'associations qui avaient installé leurs stands, la 238^e section de la Médaille militaire était présente, avec une belle affluence. C'était pour elle l'occasion d'enregistrer quelques propositions d'adhésion.

UD 071

1349 - Louhans

La 1349^e section de Louhans et le 85^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940



Le mercredi 18 juin 2025, la cérémonie de commémoration du souvenir de l'appel historique du 18 juin 1940 s'est déroulée au monument aux morts de la résistance de Louhans. Les élus locaux, les représentants de la gendarmerie nationale, les présidents d'associations patriotiques et Charles Janodet, à la tête d'une délégation de la 1349^e section, ont écouté avec un profond recueillement le message de Patricia Miralles, ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, lu par Caroline Ageron sous-préfète de l'arrondissement de Louhans. Cinq gerbes ont été déposées avant les sonneries d'usage et le chant des partisans. Nous saluons la présence de Daniel Thincelin-Patoz porte-drapeau de la 1349^e section, Laurent Boulay portant celui des ACVG de Louhans, Jean-Paul Geniaux de l'U.N.P.R.G., Gilles Badey de l'association *Souvenirs-Mémoires*, Gilbert Brizet des Chasseurs à pied et Noël Moissonnier des ACVG de Condat. Ils ont fait preuve une fois de plus, de leur disponibilité sans faille.

UD 071

1349 - Louhans

Célébration de l'anniversaire de la bataille de Camerone



Michel Martin, 98 ans, ancien adjudant-chef de la Légion étrangère, commandeur de la Légion d'honneur et médaillé militaire depuis 72 ans, est à l'origine de la célébration du 162^e anniversaire de la bataille de Camerone qui s'est déroulée le mercredi 30 avril à Louhans. Cet événement commémorait un fait d'armes historique qui a forgé la renommée de la Légion étrangère. Jacques Mougenot, 1^{er} adjoint au maire de Louhans-Châteaurenard, trois porte-drapeaux et deux anciens légionnaires participaient à cette cérémonie. Charles Janodet, président de la 1349^e section, et Laurent Boulay, son 1^{er} vice-président, étaient également présents.

Devant le monument aux morts 1914-1918 et 1939-1945, l'assistance a écouté avec émotion Michel Martin qui récitait par cœur l'épithaphe du mausolée de Camerone, érigé au Mexique. Un dépôt de gerbe ornée du ruban « Camerone » a été effectué par les trois anciens légionnaires, suivi d'une minute de silence. La *Marseillaise*, entonnée à cappella par les 17 participants, a clôturé cette brève mais solennelle cérémonie. Une réception a suivi, au restaurant *Le Moulin de Bourgchâteau* où Massimo, le chef renommé de l'établissement, a accueilli les convives pour un apéritif et un repas aux saveurs italiennes, unanimement apprécié.

84 VAUCLUSE

UD 084
0032 - Avignon

165^e anniversaire de la bataille de Camerone



La 32^e section de la Médaille militaire d'Avignon était invitée par le général Cyrille Youchtchenko, commandant la Légion étrangère, pour la cérémonie organisée à Aubagne, à l'occasion du 165^e anniversaire de la bataille de Camerone. Cette cérémonie, au caractère particulier, était honorée par la présence du chef de l'État, Monsieur Emmanuel Macron, président de la République.

91 ESSONNE

UD 091
0976 - Juvisy-sur-Orge

Remise de la Légion d'honneur à Ernest Napol



Le 16 mars 2025, à Morsang-sur-Orge, Ernest Napol, membre de la 976^e section de la Médaille militaire, a été fait chevalier de la Légion d'honneur lors du congrès national de l'association nationale des Sous-officiers de réserve de l'armée de l'Air et de l'Espace (ANSORAAE). Ernest Napol s'engage dans l'armée de l'Air à 19 ans à Fort-de-France (Martinique) en 1944. C'est la fin de la Seconde Guerre mondiale, il ne peut concrétiser sa formation de pilote en Angleterre. Au cours de ses nombreuses affectations qui le mènent de la base aérienne d'Évreux à la BA 117 de Balard, en passant par l'Afrique, le Sénégal et le Maroc, il occupe des fonctions lui permettant de mettre ses remarquables compétences au service de l'institution. Il la quitte en 1967 avec le grade d'adjudant-chef. Médaillé militaire, il détient la médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en Afrique du Nord. Les insignes de chevalier de la Légion d'honneur qui lui sont remis par l'un de ses pères, l'ADC (h) Roger Barbaroux, officier de la Légion d'honneur, viennent récompenser les services rendus au cours de son engagement au service de la Nation.

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Légion d'honneur



CHEVALIER

Décret du 4 juillet 2025
HALEZ Jean, 1574° (13)



Médaille Réserviste Volontaire Défense et Sécurité Intérieure

ARGENT

MARTY Dominique, 144° (25)



Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

OR

CLEISS Dominique, 287° (52)
PATOU Damien, 162e (62)



BRONZE

LEGROS Jean-Claude, 330° (52)
BLAISE Jean-Claude, 129° (52)

Félicitations à tous les Médailleurs

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction

CARNET

Naissances

EMILE, arrière-petit-fils de Madeleine GARDON et Jacques LEMESLE, 1610° (33)

ABIGAËL, arrière-petite-fille de Colette et Roger PETOT, 19° (21)

INÈS, petite-fille de Marie-Christine et Norbert DAUBA, 31° (17)

Noces

PLATINE (70 ANS)

HELLEBOUT Marie-José et Raoul, 800° (08)

DIAMANT (60 ANS)

MIDOUX Francine et Julien, 720° (76)

Félicitations pour ces heureux événements

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

MARGERIN Monique, épouse de Jacques MARGERIN, 1697° (34)

MORIN Louissette, épouse de Hubert MORIN, 1414° (50)

Toutes nos condoléances





Maison Familiale Centenaire

**Créateur de
Grandes Recettes**




Des produits originaux et uniques
de l'apéritif à la table

Retrouvez nous sur www.valette.fr
et bénéficiez de **-15%** avec le code

SNEMM25

Nos conseillères à votre service :
Contact : 05 65 41 62 82 / Mail : service-client@valette.com





Valable du 01/10/2025 au 01/06/2026. Non cumulable avec une offre en cours. Code valable une fois par commande. Codes promotionnels et codes « offres » non cumulables entre eux.

01 Ain

BARBAREL Jeanine, Dagneux (1136^e)

02 Aisne

BRIANT Daniel, Sissonne (0657^e)
DAMIEN William, Saint-Quentin (0492^e)
LETORET Gérard, Vivaise (0245^e)
RICHARD Bernard, Courmelles (0393^e)

03 Allier

PLANCHON Yvette, Moulins (0203^e)

04 Alpes-de-Haute-Provence

GARCIN OLIVERO Eliane, Mirabeau (0151^e)

06 Alpes-Maritimes

ENARD Jean, Roquebrune-Cap-Martin (0001^e)
FAUST DUCREY Jeannine, Cannes (0098^e)
LOMBARDO Victor, Nice (0002^e)
MANCINI Marcel, Grasse (0098^e)
POLIMENI Armand, Menton (0001^e)
RAYMOND Daniel, Mandelieu-la-Napoule (0098^e)

07 Ardèche

BARRA Francis, Ruoms (0054^e)

08 Ardennes

PELTIER Michel, Mazerny (0179^e)

10 Aube

CHARLES-ACHILLE Marius, La Fosse-Corduan (0555^e)
FOURNIER Roland, Saint-André-les-Vergers (0134^e)
SIMONNET Pierre, Trancault (0555^e)

11 Aude

ANSMANT Lucien, Castelnaudary (0204^e)
BERTRAND Roger, St-André-de-Roquelongue (1463^e)
FILLOL Georges, Narbonne (1061^e)

13 Bouches-du-Rhône

BIAGINI Pierre, Marseille 13 (0089^e)
BONATON Robert, Marseille (1739^e)
SEGONS Michel, Estaing (0769^e)

14 Calvados

LAMBERT Simone, Hérouville-Saint-Clair (UD14)
POUTREL Claude, Saint-Denis-de-Mailloc (0220^e)
ROUSSEAU Claudine, Lisieux (0220^e)
ROYER Henri, Lisieux (0220^e)

15 Cantal

BOS Jean-Claude, Aurillac (0914^e)
PICARD Yves, Aurillac (0914^e)

16 Charente

LOUIS Gilbert, Puymoyen (0119^e)
PERROCHON James, Baignes-Ste-Radegonde (0119^e)
SAUZET Roland, Saint-Saturin (0119^e)

17 Charente-Maritime

BOUTIER Jean-Paul, La Rochelle (0024^e)
CHARRON André, Rochefort (0031^e)
CHAUVEROCHE Pierre, Soubise (0213^e)
CLEMENT Gérard, Vandre (0803^e)
GAUDRON André, Saint-Trojan-les-Bains (0600^e)
LE MOING Edouard, Saintes (0149^e)
LEROUX Bernard, Saintes (0149^e)
LUCAS Roger, Royan (0213^e)
TORCHON Roger, Landrais (0803^e)

18 Cher

DUMAS Martine, Cours-les-Barres (0153^e)

19 Corrèze

THEUX Madeleine, Tulle (0438^e)

20 Haute-Corse

ALBONETTI Charles, Bastia (0078^e)

21 Côte-d'Or

LARMONIER Michel, Merceuil (0670^e)
MEUNIER Robert, Dijon (0019^e)

22 Côtes-d'Armor

FLEGO Jean-Yves, Tremeur (0022^e)
GEROT Laurent, Pordic (0094^e)
LE BERRE Daniel, Larvallon (0094^e)

OMNES Jean-François, Lannion (0152^e)
TANGUY François, Trébeurden (0152^e)

23 Creuse

SAINT-LÉGER Daniel, La Souterraine (UD23)

24 Dordogne

AGRECH Jean-Louis, Ribérac (0682^e)
BONDUEL Robert, Thenon (0025^e)
REBEIX René, Abjat-sur-Bandiât (1789^e)

25 Doubs

BICHET Robert, Ouhans (1557^e)
CHARMOILLE Etienneette, Besançon (0144^e)
DESCHAMPS Pierre, Besançon (0144^e)
GRELARD Raymond, Arc-et-Senans (0144^e)
MARTEL Denise, Vuillafans (0860^e)
MAZZOLINI Daniel, Arc-et-Senans (0144^e)
PUCHEU Pierre, Besançon (0144^e)

26 Drôme

CHARONDIÈRE Roger, Valence (0257^e)
DUGOIS Emile, Beaumont-lès-Valence (0257^e)
UCCHEDDU Marcel, Saint-Agnan-en-Vercors (0064^e)

27 Eure

DEVE Bernard, Ande (1043^e)
MAVET Marcel, Le Bosc-Roger-en-Roumois (0720^e)
ZGRZEBNY Monique, Boisémont (1165^e)

28 Eure-et-Loir

COTINET Jean, Nogent-le-Rotrou (0631^e)
JULLIARD Micheline, Chartres (0020^e)
TREVISANI Louis, Chartres (0020^e)

29 Finistère

BELLEC Marcel, Plouescat (0325^e)
BOULCH Angélica, Plounéventer (0325^e)
GALEY Pierre, Pluguffan (0018^e)
LE BOT Micheline, Brest (0011^e)
MARTIAL Christiane, Pleuven (0018^e)
PERES Anna, Roscoff (0325^e)

30 Gard

AUBIER Patrick, Chabrières (1797^e)
CHANCERELLE Pierre, Marguerittes (0006^e)

Atelier Le Mée
 TRADITION

Fabricant de drapeaux brodés depuis 1958

martine.dubouexic@atelier-lemee.com

02 99 38 83 02

CHANCERELLE Yvonne, Marguerittes (0006°)
GAL Éric, Lasalle (0161°)
SCHOENHENZ Paul, Milhaud (0006°)

31 Haute-Garonne

ALBO André, Revel (1769°)
DRAGOTTO Sauveur, Fonsorbes (1705°)
GUE Fernand, Léguevin (0021°)
MERCADIER Marcel, Auterive (1793°)
THIEBAUT Jean, Saint-Gaudens (1643°)

32 Gers

CASTELLI Gaéтан, Auch (0505°)
LECHEMIA Madeleine, Mirande (1751°)
MERCIER Arlette Lucienne, Barcelonne-du-Gers (1760°)

33 Gironde

DESCAT René, Le Taillan-Médoc (0392°)
GUITTON Jean-Paul, Le Taillan-Médoc (0392°)
MORVAN André, Arès (1430°)
RENAUD Roland, Coutras (1058°)
ROUQUIE André, Faleyras (1610°)

34 Hérault

AZNAR Antoine, Pézenas (0066°)
BARUTON François, Béziers (0066°)
JOURDAN Gaéтан, Le Triadou (0006°)
MARCHAND André, La Grande-Motte (1697°)
MARGERIN Monique, Castries (1697°)
MULOCHÉAU Marcel, Béziers (0066°)

35 Ille-et-Vilaine

ARNOULT Jean-Marie, La Chapelle-St-Aubert (0059°)
BOURDIN Claude, Fougères (0059°)
FEUVRIER Gérard, Saint-Étienne-en-Coglès (0059°)
GRIGNON René, Pleurtuit (0164°)
LEMOINE Pierre, Pleurtuit (0164°)

36 Indre

BOURGEOIS Georges, Saint-Benoît-du-Sault (0656°)
GOBERT Pierre, Le Blanc (0656°)
LAUZANNE Pierre, Ciron (0656°)
POTTIER Edith, Le Blanc (0656°)
SILVAGNI Raymond, Le Blanc (0656°)

37 Indre-et-Loire

COMBOT Gabriel, Fondettes (1837°)
DUFLOS Claude, Richelieu (1540°)
GRISIER René, Parçay-Meslay (1837°)
HERPAILLER Guy, Tours (0036°)
SOUDEE Claude, Saint-Cyr-sur-Loire (0036°)
YZORCHE Jean, Joué-lès-Tours (1819°)

38 Isère

CARMINATI Jacques, Le Pont-de-Claix (0096°)
CHAMARD BOIS Daniel, Voiron (0807°)
MASSEY Anne-Marie, Saint-Marcellin (3009°)
PALIS Jean-Marie, Vienne (0064°)

40 Landes

AUDIE Jaime, Saint-Pierre-du-Mont (1760°)
COMBES Lucien, Biscarrosse Plage (1585°)
FUCHS Albert, Grenade-sur-l'Adour (1373°)
ISSARTEL Jean, Gastes (1585°)
MASSIN Laurent, Mont-de-Marsan (0184°)
NOEL Pierre, Capbreton (0039°)
OUDET Claude, Grenade-sur-l'Adour (0184°)
PASCUAL Joseph, Morcenx (1745°)
QUITTELLIER Claude, Labrit (0184°)

41 Loir-et-Cher

CHEVALLIER Maurice, Vendôme (0116°)

42 Loire

DUMONT Jeanine, Vougy (0223°)
LOSCO Fernande, Roanne (0223°)

44 Loire-Atlantique

MARJANOVIC-HORKY Milan, Les Sorinières (0180°)
NICVERT Marcel, Nantes (0180°)
ROBERT Jean, La Bernerie-en-Retz (1371°)

45 Loiret

MATHIAS Joël, Orléans (1739°)

46 Lot

TAURAN Odette Jacqueline, Planioles (1771°)

47 Lot-et-Garonne

AUGEY Henri, Villeneuve-sur-Lot (0023°)
BRUNEL Louis, Le Mas-d'Agenais (0912°)
DUPRAT Joëlle, Le Passage (0159°)
GUIBOURET Julien, Saint-Sylvestre-sur-Lot (0023°)

49 Maine-et-Loire

DOUBRE Roger, Cholet (0522°)
GAILLARD Pierre, Bauge-en-Anjou (0131°)
LAMBERT André, Écouflant (0131°)
THOREZ Jules, Sainte-Gemmes-sur-Loire (0886°)

50 Manche

GOUSSET Yves, Saint-Vaast-la-Hougue (0428°)
LEGER Guy, Saussemesnil (0428°)

51 Marne

CHAUDRON Jean, Épernay (0593°)
FOURCART Michel, Châlons-en-Champagne (0141°)
HETZLEN Jean-Pierre, Charmont (0051°)
LABESTE Jackie, Juvigny (0141°)
LEGROS Daniel, Reims (0138°)
NOUVION Héliène, Reims (0138°)

52 Haute-Marne

AUVIGNE Michel, Chassigny (0129°)
TRICHOT Jackie Pierre, Peigney (0129°)
VIAL Françoise, Chaumont (0330°)

53 Mayenne

MIEUZET André, Cosse-le-Vivien (0372°)

54 Meurthe-et-Moselle

WALTER Claude, Lunéville (0051°)

55 Meuse

BARRIERE Alain, Commercy (0092°)

56 Morbihan

AUBERGER Georges, Quéven (0043°)
BELLON Claude, Theix (0125°)
COROLLER René, Gourin (1307°)
DENAIS Rémi, Guer (1150°)
FORNER Jean, Plouay (1307°)
GOUELLO Léon, Lanester (0043°)
LE BRISHOUAL Henri, Plouay (1307°)

MERIAU Laurent, Caudan (1307°)
ROBERT Paul, Ploemeur (0043°)
THOMAS Eugène, Locmaria (0589°)

57 Moselle

GRANDCLAIR Maurice, Montigny-lès-Metz (0230°)
KIRSCHSTETTER Roland, Saint-Avold (0698°)
WOZNIAC François, Rosbruck (0243°)

59 Nord

ACCART Philippe, Godewaersvelde (0958°)
BEAUSSART Gérard, Wambrechies (0034°)
EDART Jacques, Maubeuge (0140°)
GLAUME René, Cambrai (0286°)
MARTIN Yves, Lys-lez-Lannoy (0034°)
MEKERKE Fernand, Bergues (0191°)
MERCIER Robert, Tilloy-lez-Cambrai (0286°)
MOREL Michel, Niergnies (0286°)

60 Oise

DUMAIRE Michel, Noyon (0157°)
DUQUENNE René, Boulogne-la-Grasse (0136°)
GORIT Gaston, Breteuil (1302°)
JEZEQUEL Guy, Pierrefonds (0136°)

62 Pas-de-Calais

LEDRU Claude, Groffliers (0196°)
SAGNIER Gilles, Bernieulles (1374°)
WILMART Rose-Marie, Loos-en-Gohelle (0561°)

63 Puy-de-Dôme

BATISSON Bernard, Clermont-Ferrand (0187°)
DIRUIT Jean, Clermont-Ferrand (0187°)

64 Pyrénées-Atlantiques

BERNADOU Joseph, Arudy (0971°)
CAZAUBIEILH René, Arzacq-Arraziguet (0494°)
HONDARRAGUE Jean-François, Puyoo (0494°)
SCUDERO Jean, Orthez (0494°)
SENDRAL Pierre, Arette (0107°)

65 Hautes-Pyrénées

AYMERIC Charles, Cantaous (0846°)
DUBEAU Raymonde, Bagnères-de-Bigorre (0846°)
DUFFAU Maurice, Lannemezan (0846°)

RAPPEL IMPORTANT

► Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable. effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.

► Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**

MADALLA Daniel, Luz-Saint-Sauveur (0811^e)
NAVINER Claude, Trébons (0240^e)
PUJOLLE Roger, La Barthe-de-Neste (0846^e)

66 Pyrénées-Orientales

BARTRINA Marthe, St-Laurent-de-la-Salanque (1620^e)
COMA Roland, Bages (1621^e)
LAVAIL Jean-André, Saint-André (0053^e)
PUIG Marcel, Elne (1621^e)

67 Bas-Rhin

ANCELET Antoine, Monswiller (0323^e)
JACQUET Gérard, Wasselonne (0323^e)
KLEIN André, Kutzenhausen (0409^e)
RIMOUX Marcel, Mundolsheim (0236^e)

68 Haut-Rhin

ANSELMET Henri, Ribeauvillé (0308^e)
ASSAD Moustapha, Horbourg-Wihr (0308^e)
LADIER Yvonne, Mulhouse (0339^e)

69 Rhône

FARCY Roger, Rillieux-la-Pape (0502^e)
JUILLET Jean-Pierre, Villefranche-sur-Saône (0430^e)

70 Haute-Saône

COCLET Jacques, Saint-Loup-sur-Semouse (1527^e)
LOMBARD Jeanne, Frotey-lès-Lure (0476^e)

71 Saône-et-Loire

BARTHELEMY Michel, Saint-Vincent-Bragny (1494^e)
CHARBAUT Roland, Saint-Ambreuil (0238^e)
MABILLON Jeanine, Saint-Remy (0792^e)
MAILLOT Jean-Louis, Montceau-les-Mines (0014^e)
MIS Muryelle, Champforgeuil (0670^e)

72 Sarthe

BEAUFILS Julienne, La Flèche (0076^e)
CARRASCO Rose-Marie, La Flèche (0076^e)
CHANCLOUT Maurice, La Ferté-Bernard (0569^e)
CHEVRIER Raymonde, Crosnières (0076^e)
GARNIER Rolande, La Flèche (0076^e)
MARTIN Odette, La Flèche (0076^e)
PASCOT Annette, Tennes (0076^e)

73 Savoie

ESCANDE Jeanne, Albertville (1013^e)

74 Haute-Savoie

TISSOT Jean-Claude, Chamonix-Mont-Blanc (1030^e)
VANDECASTEELE Jean, Sallanches (1030^e)

76 Seine-Maritime

BLANQUET Augustin, Gueutteville-les-Grès (1390^e)
DUCORNET Yves, Saint-Martin-Osmonville (0643^e)
FABRE Robert, Gruchet-le-Valasse (0591^e)
LESUEUR Remi, Elbeuf (0720^e)

77 Seine-et-Marne

MARIN Théodore, Crouy-sur-Ourcq (0611^e)

78 Yvelines

AOUN Ahmed, Freneuse (0142^e)
BARBAUD Jeannine, Vélizy-Villacoublay (1642^e)

DELBREIL Michel, Conflans-Sainte-Honorine (0207^e)
LANOS Michel, Mantes-la-Jolie (0142^e)
LE GUILLOU Monique, Maurepas (1183^e)

79 Deux-Sèvres

CHIRON Louis, La Crèche (0081^e)
HEMMERT Michel, Exireuil (0886^e)
ROUAIROUX Christiane, Saint-Laurs (1706^e)
TAINON Serge, Frontenay-Rohan-Rohan (0081^e)
VALLET Jeannine, Saint-Maixent-l'École (0886^e)
VERGNE Roger, La Crèche (0886^e)

81 Tarn

BECKER PONCELET Joseph, Milhavet (0250^e)
LE FUR Paul, Gaillac (0132^e)
THOMASSET Paul, Albi (0250^e)

82 Tarn-et-Garonne

DELBES Robert, Moissac (1423^e)
LEZAC Roger, Montech (0132^e)
MAJOREL Christian, Montech (0132^e)

83 Var

ARNOULD Andrée, La Crau (1834^e)
AUPOIX Jean, Toulon (0003^e)
CAMPISI Charles, Toulon (0003^e)
CHOCHOY Gérard, Cuers (1722^e)
DENEREAZ Marie-Claire, Saint-Raphaël (0258^e)
GUILLET René, Montfort-sur-Argens (0311^e)
LAGRANGE Guy, La Valette-du-Var (UD83^e)
LAMBERTI Michel, Fréjus (0258^e)
LOPEZ Gilbert, La Roquebrussanne (1754^e)
MAURI Michèle, Saint-Cyr-sur-Mer (1560^e)
PIMLEUR Roland, Fréjus (0258^e)
POGGI François, Trans-en-Provence (0278^e)
TOUDIC André, La Valette-du-Var (1754^e)
VEUILLET Joël, Toulon (0003^e)

84 Vaucluse

GUION Jacqueline, Le Pontet (0032^e)
LAINE Daniel, Bollène (1041^e)

85 Vendée

BARDOUX Jacques, La Roche-sur-Yon (0685^e)
BRISSON Georges, Beauvoir-sur-Mer (0796^e)
DEGRAS Paul, Les Sables-d'Olonne (0402^e)

MAUGUILLET Etienne, Saint-Étienne-de-Brillouet (0685^e)
MORIN Bernard, La Roche-sur-Yon (0076^e)
ROCHOIS Louis, L'Épine (0796^e)

86 Vienne

BAUDOIN Paul, Bonneuil-Matours (1407^e)
BOUHET Maurice, Gençay (1434^e)
BOULIN René, Châtellerault (1407^e)
DEPLANCHE Patrice, Saint-Pierre-d'Exideuil (1434^e)
DUPUIS Jean, Chasseneuil-du-Poitou (0091^e)
GELOT Alain, Montmorillon (0570^e)
VILLIER Edmond, La Trimouille (0570^e)

88 Vosges

GERARD Josette, Regnévelle (1724^e)
JATTEAU Christian, Lironcourt (1724^e)
PARMANTIER Bernard, Fresse-sur-Moselle (0408^e)

89 Yonne

DERUELLE Jeanine, Auxerre (0176^e)

91 Essonne

SOULARD Louis, Les Ulis (1642^e)

93 Seine-Saint-Denis

MOUILLARD Bernard, Rosny-sous-Bois (0614^e)

94 Val-de-Marne

BARITEAU Louise, Bry-sur-Marne (0072^e)
HAMONIAUX Roger, Villeneuve-le-Roi (0072^e)

95 Val-d'Oise

CLIQUE Colette, Osny (1183^e)

971 Guadeloupe

MONDOR Cyrille, Lamentin (0154^e)

974 La Réunion

LIBOUTON Jean, La Possession (1839^e)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

PLAQUES FUNÉRAIRES



Texte et décorations au choix, étude et devis gratuit. Documentation sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER 26 rue de Huningue 68870 BARTENHEIM Tél: 03 89 69 16 67

Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

NOTRE BOUTIQUE

Médaille militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire: 42€



Flamme

Prix unitaire: 2€
(ou 18€ les 10)



Tour de cou

Prix unitaire: 2€
(ou 18€ les 10)



Étiquette bagages

Prix unitaire: 3€
(ou 12€ les 5)



Parure de stylos

Prix unitaire: 15€



Parapluie

Prix unitaire: 20€



Coin's

Prix unitaire: 6€
(ou 25€ les 5)

Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention
10 ans, 20 ans et 30 ans)
Prix unitaire: 15€



Album illustré «L'épopée de la Médaille Militaire»

Prix unitaire: 7€
Frais de port inclus



Gobelet blanc

Prix unitaire: 2€
(9€ les 5 - 18€ les 10)



Mug

Prix unitaire: 12€



Gourde alu 40cl

Prix unitaire: 12€



BIC 4 couleurs

Prix unitaire: 5€
(ou 22€ les 5)

Retrouvez
d'autres articles sur :
www.snemmm.fr
Rubrique «**Boutique**»

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEMM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6€ au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).